Chaville Magazine

N° 92
SEPTEMBRE 2011

SPÉCIAL RENTRÉE

AMMÉNAGEMENT DU CENTRE VILLE
QUESTIONS/RÉPONSES

FORUM DES ASSOCIATIONS
10 SEPTEMBRE À L'ATRIUM

SUPPLÉMENT SPÉCIAL CENTRE VILLE
DÉCOUVREZ LE PROJET DE LA NOUVELLE MJC

www.ville-chaville.fr

Chaville
Magazine

Sommaire n° 92
SEPTEMBRE 2011

6. **Un été à Chaville**

8. **C'est la rentrée**
Soutien scolaire
Quatre dispositifs portés par les bénévoles

10. **Aménagement du centre ville**
Les réponses aux questions des Chavillois

13. **Vivre ensemble à Chaville**
Le réseau des solidarités et de proximité

14. **Qualité de la Ville**
Sécurité des biens et des personnes
Le service veille urbaine
Travaux d'automne
Chaville se rénove

16. **Culture / Art de vivre**
Conférence inaugurale du Forum des savoirs
Jean-Noël Jeanneney à l'Atrium

18. **Sortir, écouter, voir**
Tous les rendez-vous des prochaines semaines

20. **Sport et Santé**
Retour sur le 2e Festival des Sports de Nature

24. **Initiatives**
Handi'chiens

27. **Entreprendre à Chaville**
Commerce
Une charte esthétique pour les devantures

28. **Citoyenneté**

32. **Vie pratique**

34. **Tribunes**

36. **Agenda**

Suppléments
Le nouveau visage de votre centre ville
Spécial Forum des associations

Retour en images
sur les événements de l'été.

Soutien scolaire :
des formules adaptées aux besoins des enfants et des jeunes, du CP au collège.

Le Forum des savoirs lance un atelier d'écoute musicale.

Conférence inaugurale du Forum des savoirs par Jean-Noël Jeanneney
sur le thème "L'histoire va-t-elle plus vite ?

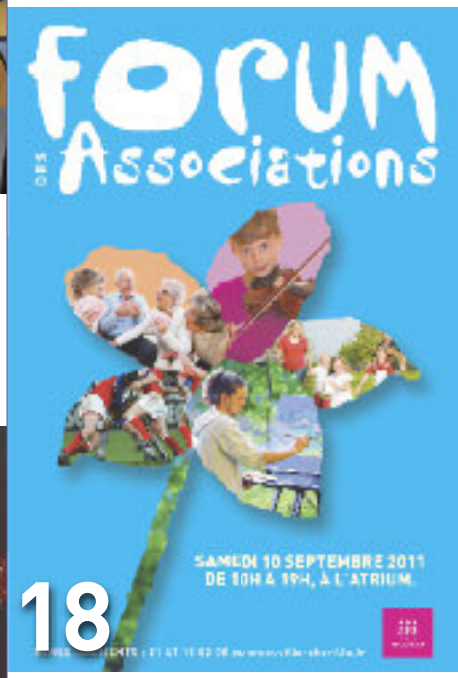

Samedi 10 septembre, à l'Atrium Venez faire le plein d'activités au Forum des associations !

Jean-Jacques GUILLET
Maire de Chaville
Député des Hauts-de-Seine
Vice-président de la Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest

Chère Chavilloise, cher Chavillois,

La mutation profonde que vit le monde actuellement engendre des crises de natures diverses auxquelles il était mal préparé.

À la crise financière de 2008 a succédé celle des dettes souveraines, nous rappelant opportunément la nécessité de maîtriser l'endettement public.

Le "printemps arabe" n'en est qu'à ses débuts et va contribuer à rebattre les cartes en Méditerranée et au Proche-Orient.

La croissance est, en Chine, source de tensions sociales, environnementales et politiques, alors que ce pays est aujourd'hui l'un des principaux moteurs de la croissance mondiale.

La crise énergétique, latente depuis plusieurs années, s'est renforcée après le drame de Fukushima et les interrogations qu'il a soulevées.

L'Europe, de son côté, peine à s'affirmer sur la scène mondiale et tente de surmonter une crise institutionnelle que la nécessaire sauvegarde de l'€uro met cruellement en lumière.

De cette situation troublée et, à bien des égards, anxiogène, on peut tirer deux enseignements.

Tout d'abord évitons la tentation facile, mais illusoire, du repli sur soi. Que nous le voulions ou non, la mondialisation est une réalité à laquelle il est impératif de s'adapter si nous voulons écarter le risque du déclin.

Il faut donc, ensuite, savoir anticiper. Se laisser simplement guider par les événements serait conduire à une société et un monde injustes, dominés par les seuls marchés. Mettre en place des instruments de régulation, engager et conduire des politiques de long terme, utiliser les outils d'un développement harmonieux et durable, sont des impératifs.

À l'échelle de Chaville, c'est ce que nous nous employons à faire, modestement, mais sûrement.

Cette rentrée 2011, qui verra l'inauguration officielle du groupe scolaire Paul Bert – Pâquerettes et la réhabilitation complète de l'école Ferdinand Buisson, simultanément à un Forum des Associations d'un nouveau style, sera un symbole de notre confiance en l'avenir et de notre volonté de le réussir.

Avec mes sentiments dévoués.

1

2

3

4

5b

5c

5a

6

7

8a

9

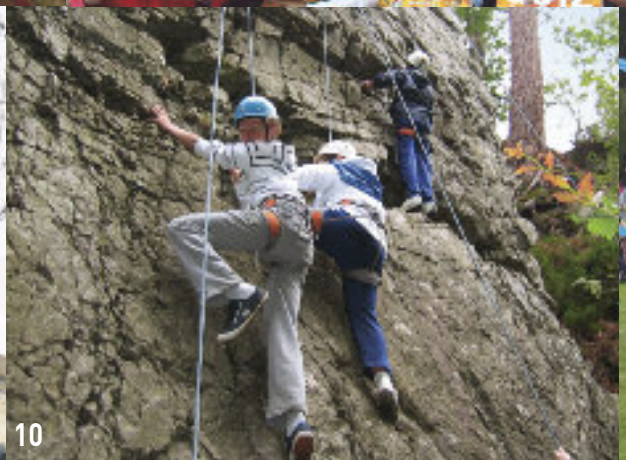
10

8b

11a

11b

11c

11d

11e

UN ÉTÉ À CHAVILLE

1 Le 19 juin, dans les vignes situées rue de la Résistance : une dégustation de la récolte du Chavignon, toute en gaieté… et modération bien sûr !

2 Le 19 juin, la Villa Beausoleil fêtait ses quatre années d'existence dans une ambiance créole.

3 Les Chavillois – de tous âges – se sont déhanchés lors du bal du 13 juillet !

4 Le 7 juillet, Patrick Devedjian, député et président du Conseil général des Hauts-de-Seine, accompagné de Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville lancent l'opération Vacan'Sports sur la base nautique de l'Île de Monsieur. Au programme, 40 activités gratuites pour les 6-17 ans?

5a, 5b et 5c Rock, reggae, jazz, rock-blues… il y en avait pour tous les goûts à la Fête de la musique, le 21 juin, dans les jardins de l'hôtel de ville !

6 Ambiance conviviale et musicale, le 17 juin, lors du déjeuner croisière sur la Seine des seniors de Chaville, en compagnie de Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville, et de son épouse Françoise.

7 Pour fêter leur entrée au collège, les écoliers de CM2 ont reçu *Le grand quiz rouge et or*, le 15 juin dernier, des mains de Geneviève Daël, maire adjoint déléguée aux Affaires scolaires, Anne Brossollet et Bérengère Le Vavasseur, conseillères municipales.

8a et 8b Fin juin, les écoliers chavillois se sont retrouvés pour les "Interclasses", organisés par le service des Sports et les clubs sportifs de la commune. Le 24 juin, 600 enfants de CM2 de Chaville, Sèvres et Ville-d'Avray ont participé au tournoi de volley-ball, sur le complexe sportif Marcel Bec de Meudon.

9 Le 19 juin, l'Atelier d'arts plastiques et de gravure ouvrait ses portes au public, pour une présentation des œuvres réalisées par les élèves.

10 Vive les activités de pleine nature à Sillé-le-Guillaume !

11 (a, b, c, d et e) Les enfants de l'École des sports ont profité d'une belle journée ensoleillée, le 29 juin, au stade Marcel Bec de Meudon. Au programme : grimpe d'arbre, tir à l'arc, cirque et… piscine !

12 a et 12 b Les acrobates, équilibristes et autres jongleurs de feu de la Compagnie Cirkalme-toi ont emmené le public pour un tour du monde tout en surprises, lors du spectacle fêtant les 10 ans de l'association, le 11 juin.

13 Répétitions en groupe et en couleurs quelques heures avant le gala annuel du Chaville Gymnastique Rythmique Club, le 29 juin dernier.

14 La micro-crèche de la Mare Adam a été officiellement inaugurée le 11 juin, en présence de Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville, et de Nicolas Tardieu, président de l'association Chaville micro crèches.

12a

12b

13

14

En bref

> SIS Chaville-Sèvres : 100 % de réussite au BAC !

Le cru 2010-2011 des résultats du BAC a été une nouvelle fois excellent pour les élèves des Sections Internationales de Sèvres, avec un taux de réussite de 100 % ! Sur les 115 candidats, 93 % ont obtenu une mention, 60 % ont décroché la mention Bien ou Très Bien.
Pour féliciter les bacheliers, les parents avaient organisé la traditionnelle remise des diplômes, à laquelle a assisté Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville. Au cours de cette soirée "Senior prom", trois élèves ont été particulièrement distingués : Charlotte Girard, Louis Varale et Sarah Becker ont obtenu plus de 18/20 de moyenne générale !

> Rentrée scolaire

La rentrée scolaire aura lieu le **LUNDI 5 SEPTEMBRE**. Elle sera échelonnée en fonction des classes. Pour connaître l'heure de rentrée de votre enfant, consultez directement l'affichage apposé à l'entrée des écoles.

> Élections des représentants de parents d'élèves

Pour l'année scolaire 2011-2012, les élections des représentants de parents d'élèves aux conseils des écoles et aux conseils d'administration des établissements publics locaux d'enseignement se dérouleront le **VENDREDI 14 OU LE SAMEDI 15 OCTOBRE** prochains. Comme chaque année, le jour du scrutin sera choisi par la commission électorale dans le premier degré et par le chef d'établissement dans le second degré, en accord avec les fédérations de parents d'élèves présentes ou représentées dans l'établissement.

> Vacances de la Toussaint : inscriptions dans les accueils de loisirs

Vous avez du **LUNDI 12 AU VENDREDI 30 SEPTEMBRE** pour inscrire vos enfants aux accueils de loisirs pendant les vacances de la Toussaint (du 22 octobre au 3 novembre). Les inscriptions se font dans la limite des places disponibles. Ces dates doivent impérativement être respectées.
Les bulletins d'inscription sont à votre disposition au service PASS de la mairie, dans les accueils de loisirs, en téléchargement sur le site Internet www.ville-chaville.fr ou via le Portail Famille http://famille.ville-chaville.fr

LE PÉDIBUS ÇA MARCHE !

Le Pédibus est un mode de ramassage scolaire qui consiste à accompagner quotidiennement les enfants sur les trajets entre le domicile et l'école : les élèves d'un même quartier se déplacent à pied, encadrés par des parents équipés de gilets de sécurité.

Il existe cinq lignes Pédibus reliant les trois écoles primaires de Chaville :

> **Ferdinand Buisson – Rive droite :**
M. Romuald Du Song au 01 47 09 92 42, par courriel rdusong@gmail.com

> **Paul Bert – Coteau :**
M. Laurent Tellier au 01 47 50 23 57, par courriel tellier2@free.fr

> **Paul Bert – Petits Bois :**
Mme Yseult Lechoux au 01 47 50 84 63, par courriel lechoux.chaville@free.fr

> **Anatole France – Rive gauche :**
Mme Stéphanie Dusser au 01 47 50 82 60, par courriel stephanie.dusser@neuf.fr

> **Anatole France – La Pointe :**
M. Pierre Dalot au 01 47 50 93 36, par courriel dalot.garcia@free.fr

Rens. : Annexe de la mairie au 01 41 15 82 00, par courriel prevention.securite@ville-chaville.fr

INAUGURATION DU NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE LE 14 SEPTEMBRE

Le nouveau groupe scolaire situé au 5, rue de la Bataille de Stalingrad, sera inauguré le mercredi 14 septembre, à 18 h, en présence de Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville, d'élus municipaux et du recteur de l'académie de Versailles. Ouvert en novembre 2010, le nouveau groupe scolaire regroupe dans un même bâtiment l'école maternelle des Pâquerettes et l'école élémentaire Paul Bert.

SOUTIEN SCOLAIRE QUATRE DISPOSITIFS PORTÉS PAR LES BÉNÉVOLES

Du CP au collège, les élèves ont parfois besoin d'aide. La Ville, en étroite collaboration avec les associations locales, propose aux enfants et aux jeunes des formules de soutien scolaire adaptées à leurs besoins. Une initiative qui repose essentiellement sur l'implication des bénévoles.

"Les dispositifs de soutien scolaire proposés par la Ville et le tissu associatif ne pourraient exister sans l'aide de bénévoles", rappelle d'emblée Armelle Tilly, maire adjoint déléguée à la Vie associative. Qu'il s'agisse de maths, de français ou d'anglais, les jeunes Chavillois comptent sur vous !

> Le "Tremplin" : un bond en avant pour les élémentaires

Le "Tremplin" accompagne les jeunes Chavillois du CP au CM2 qui ont besoin d'aide pour leurs devoirs. Les professeurs des écoles détectent les enfants en difficulté scolaire et les mettent en relation avec les bénévoles.
Vous aussi, aidez un élève, un à deux soirs par semaine, de 17 h à 18 h, dans l'une des écoles élémentaires de Chaville.
Rens. : Martine Jacquot au 01 41 15 40 17, par courriel m.jacquot@ville-chaville.fr ou Anne Brossollet par courriel a.brossollet@ville-chaville.fr

> Un "Coup de pouce" aux collégiens de Jean Moulin

Depuis une quinzaine d'années, des bénévoles aident les collégiens de Jean Moulin dans leurs devoirs. Depuis septembre 2010, une centaine de collégiens ont déjà bénéficié de cette initiative.
L'équipe recherche des bénévoles les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 15 h à 17 h.
Rens. : Chantal Levain au 06 85 16 32 53, par courriel chantal.levain@orange.fr

> "Sport Éduc" : un suivi pour les jeunes en difficulté

Créé en 2005 par le service Jeunesse de la Ville, le dispositif "Sport Éduc" propose un accompagnement aux collégiens qui rencontrent des difficultés scolaires, des problèmes de comportement ou bien recherchent un cadre calme pour étudier. Très appréciée des jeunes, cette prise en charge permet d'établir une relation de confiance propice aux progrès scolaires.
Certains jeunes viennent à la demande des parents, ou sur les conseils de Richard Alvarez, éducateur et entraîneur au Jaguar Boxe 92. D'autres sont repérés par M. Khouas, principal adjoint du collège Jean Moulin.
À noter : les jeunes peuvent s'inscrivent pour l'ensemble de l'année scolaire. Il est bien entendu possible d'intégrer le dispositif "en cours de route".
Le service Jeunesse a besoin de vous, les lundis, mardis et jeudis, de 16 h à 18 h 30, au 3, avenue de la Résistance.
Rens. : Virginie Célot ou Djamel Rafik au 01 41 15 99 53 ou 06 22 49 25 87.

> Action Jeunes propose deux types d'accompagnement

• Pour les collégiens
Avec le soutien de leurs bénévoles, les éducateurs spécialisés de l'association Action Jeunes proposent un soutien scolaire aux collégiens, les mardis et jeudis de 17 h à 19 h, à la salle du Doisu, située 1, rue du Gros Chêne.
• Pour les 13-21 ans, en partenariat avec la Croix Rouge de Chaville
Depuis septembre 2009, les éducateurs d'Action Jeunes orientent les jeunes en difficulté de 13 ans à 21 ans vers la Croix-Rouge, afin de leur offrir un soutien scolaire individualisé.
Dispensés au local de la Croix-Rouge au 7, avenue Roger Salengro, les cours ont lieu selon la disponibilité de l'élève et de son bénévole-référent.
La Croix-Rouge recherche des bénévoles, en semaine vers 18 h et/ou le mercredi après-midi. Cours d'une à deux heures selon les matières.
Rens. : Marie-Christine Poincelin au 06 82 37 71 22, par courriel mcpoincelin@wanadoo.fr

GAMEPLAY LES ÉCOLIERS DE FERDINAND BUISSON CRÉATEURS D'UN JEU VIDÉO !

Dans le cadre du programme "Connectons nos écoles", lancé par Le Cube en 2007, cinq classes des villes de la Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest (GPSO) ont participé, au cours de l'année 2010-2011, à un atelier de création de jeu vidéo. Grâce au projet "GamePlay", la classe de CE2-CM1 de M. Roche, de l'école Ferdinand Buisson, a conçu, réalisé et diffusé son propre jeu vidéo, sur des tablettes tactiles iPad.
"La fabuleuse quête du parchemin magique" – un jeu autour du thème de la forêt de Chaville – a d'ailleurs reçu le Prix de la meilleure idée originale lors de la soirée de présentation du projet, le 27 juin à l'Auditorium d'Issy-les-Moulineaux, en présence de Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville et vice-président de GPSO délégué au Développement numérique.

© PHOTO GAMEPLAY/LE CUBE

"LE NOUVEAU VISAGE DU CENTRE VILLE, UN VILLAGE AU CŒUR DE CHAVILLE" LES RÉPONSES DE LA MUNICIPALITÉ AUX QUESTIONS DES CHAVILLOIS

Du 15 juin au 27 août dernier, une exposition présentait en mairie les différents projets des architectes sur l'aménagement de la ZAC du centre ville. Vous avez été nombreux à faire part de vos remarques sur l'organisation des trois îlots : Paul Bert, rue de la Bataille de Stalingrad et Coteaux. Retrouvez, dans ce numéro de *Chaville Magazine*, les questions les plus fréquemment posées et les réponses apportées par la municipalité.

1 LE MARCHÉ ET LES COMMERCES

Comment sera organisé le marché ?

L'objectif principal de l'aménagement du centre ville consiste à créer un véritable pôle d'activités, d'animation et de vie sociale, grâce à l'installation de commerces de proximité et d'un marché. Celui-ci sera composé d'une halle couverte de 380 m² destinée à accueillir en priorité les commerçants ayant besoin d'une vitrine réfrigérée d'une part, et d'une place ouverte sur l'avenue Roger Salengro pour les commerçants forains, d'autre part. La surface de la halle couverte correspondra environ à l'espace utilisé sur le marché actuel.
Vous pourrez accéder à la halle couverte par trois entrées : depuis la place du marché ; depuis la rue de la Bataille de Stalingrad via un escalier et depuis le mail venant de la nouvelle MJC.

Quel type de commerces s'installera dans le nouveau centre ville ?

2 300 m² de commerces en pied d'immeubles ont été prévus. Il s'agira uniquement de commerces de proximité. Aucune banque ou agence immobilière ne sera autorisée. Le choix des enseignes sera garanti, la propriété des murs étant détenue par la Société publique locale Seine-Ouest aménagement, agissant sous les directives de la Ville.

Qu'adviendra-t-il du Monoprix ?

Le Monoprix restera sur son emplacement actuel. Il sera rénové et agrandi. Le permis de construire sera déposé cet automne et les travaux prévus en 2012. La rénovation du magasin sera achevée vers l'été 2013.
Concrètement, le rez-de-chaussée sera agrandi vers l'actuel parking. Un niveau supplémentaire sera donc construit en terrasse, pour le stationnement des voitures. Cette terrasse sera habillée de bois et de végétal, afin de répondre à l'architecture de l'école.

D'autres moyennes surfaces viendront-elles s'installer ?

Le projet d'aménagement du centre ville suscite d'ores et déjà l'intérêt des enseignes commerciales. Pour preuve, l'installation d'une moyenne surface Casino sur l'avenue Roger Salengro, en-dehors du périmètre de la ZAC.
Au total, ce sont près de 900 nouveaux Chavillois qui viendront s'installer dans le centre ville. Soit autant de clients potentiels.

Une étude de marché a-t-elle été réalisée concernant les 2 300 m² de locaux commerciaux, afin d'évaluer leur taux d'occupation ?

De nombreuses enseignes envisagent de s'installer dans notre "cœur de ville". Elles conduisent elles-mêmes les études de marché.
Par ailleurs, le manager du commerce de Chaville travaille en liaison avec l'aménageur afin de définir le profil - le plus pertinent possible - des établissements qui viendront s'implanter.

2 LES PARKINGS, LA CIRCULATION ET L'ACCÈS POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Où sont situés les parkings dans le futur centre ville ?

Tous les immeubles disposent de parkings en sous-sol pour les résidents. Chaque logement dispose d'au moins une place de parking (la réglementation du Plan d'occupation des sols impose une place de stationnement pour 50 m² de surface de logement).
À cela s'ajoute un parking public souterrain de 100 places pour les visiteurs et clients des commerces, accueillant de surcroît les fourgons des commerçants du marché (pour lesquels des emplacements plus grands et plus hauts ont été prévus).
En surface, le stationnement sera uniquement de courte durée, afin de dissuader le stationnement "ventouse".

À NOTER

L'exposition sur l'aménagement du centre ville se prolonge du mardi 30 août au vendredi 30 septembre, à l'Atrium. Elle sera complétée par des panneaux présentant le projet de la nouvelle MJC et de l'aménagement de l'espace public.

Vue générale du centre ville.

Où sont situées les entrées et sorties des parkings ?

En ce qui concerne le grand parking public, l'entrée et la sortie se feront par l'avenue Roger Salengro afin de réduire au minimum la circulation sur la rue de la Bataille de Stalingrad.

Les riverains du quartier auront-ils davantage de facilités pour se garer ?

Sur les 100 places du parking souterrain public, au moins la moitié d'entre elles sera consacrée au stationnement horaire, via un horodateur classique. Par ailleurs, des places réservées à la location – au mois ou à l'année – pour les résidents actuels (hors ZAC) seront prévues.

Comment s'effectuera la circulation dans la rue de la Bataille de Stalingrad ?

La circulation dans la rue de la Bataille de Stalingrad sera limitée à 20 km/h. Mais la destination de cette rue sera avant tout piétonnière.

L'impact des nouveaux logements sur les capacités des transports en commun a-t-il été pris en compte ?

Comme le prévoit la loi, en préambule à la constitution du dossier de ZAC, des études d'impact ont été réalisées. Elles ont porté sur les conséquences des constructions des nouveaux logements sur les transports en commun, la circulation, les nuisances possibles (écoulements des eaux, déchets...).

Qu'en est-il des couloirs de bus ?

Un plan de requalification de l'avenue Roger Salengro est actuellement en cours avec la RATP et le Conseil général des Hauts-de-Seine, mais il n'est pas lié au seul aménagement de la ZAC.

Ce plan prévoit la suppression des couloirs de bus. L'objectif de cette opération consiste à élargir la surface des trottoirs et à réinstaller le stationnement des voitures en bordure de la voie de circulation, et non sur les trottoirs.

La voie de circulation de l'îlot des Coteaux est desservie par la rue des Blanchisseurs, qui est déjà très fréquentée. Comment comptez-vous régler ce problème ?

L'actuelle rue de Barnet mène à l'entrée de l'école maternelle Les Pâquerettes, par une voie piétonne. Elle le demeurera. Une nouvelle voie d'accès sera créée pour desservir les immeubles des Coteaux.

Ces deux rues formeront une boucle, au centre de laquelle se trouvera un square.

L'allée de l'îlot des Coteaux comporte des escaliers. Qu'en est-il de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite dans cette allée et dans l'ensemble du centre ville ? Des aménagements ont-ils été prévus ?

De par sa topographie, l'îlot des Coteaux n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite par l'escalier central. Des ascenseurs (passant par les immeubles d'habitation et dont

l'emplacement est en cours de finalisation) ont été prévus spécialement dans cet îlot pour pallier ce problème.
Par ailleurs, l'ensemble de la ZAC est accessible pour les personnes à mobilité réduite.

3 LES LOGEMENTS

Qu'en est-il du pourcentage de logements sociaux et de leur attribution ?

Sur les 29 500 m² de logements, 25 % seront des logements sociaux. Ceux-ci sont attribués par la Ville pour environ 70 % d'entre eux. Les pourcentages de Prêt locatif aidé d'intégration (PLAI) et de Prêt locatif social (PLS) n'ont pas encore été définis.

Quelle sera la hauteur des immeubles ?

Il n'y aura pas d'immeubles massifs. Ils seront au maximum d'une hauteur identique à l'immeuble du Puits-sans-Vin.

Quelle est la procédure à suivre pour la vente des logements aux primo-accédants chavillois ?

La mise en commercialisation sera effective au dernier semestre 2011. Pour les primo-accédants, les demandes devront être déposées chez un huissier qui les enregistrera par ordre d'arrivée et s'assurera de la recevabilité des dossiers. L'huissier aura donc pour rôle de garantir la transparence de l'opération.
À noter : la Ville ne gère pas l'attribution de ces logements.

4 L'UTILISATION DU BOIS EN FAÇADE DES BÂTIMENTS

Pourquoi utilisez-vous autant le bois en façade des bâtiments ?

Le bois est un matériau très résistant. Pour preuve, il est utilisé dans la construction des chalets de montagne depuis plusieurs siècles et sous des climats beaucoup plus rigoureux que celui de la région parisienne (étés plus chauds et hivers plus froids).
Or, aujourd'hui, pour des questions d'efficacité, l'isolation thermique est de plus en plus posée à l'extérieur des bâtiments, à savoir de manière continue. Cette technique impose donc de protéger l'isolant. On utilise pour cela des bardages (ou panneaux) métalliques, en bois ou en pierre.
Le bois présente l'avantage d'être un matériau renouvelable et donc, sain d'un point de vue écologique. Il est à noter que le bois qui sera utilisé sur les façades des bâtiments du centre ville sera issu de forêts françaises.

Le bois ne risque-t-il pas de changer d'aspect avec le temps ?

Le changement de couleur de parement est un processus naturel. Après quelque temps – souvent quelques années – une partie grise apparaît en surface. Il s'agit d'une sorte de "bronzage", d'usure normale du bois. Il est important de préciser que le vieillissement du bois ne présume en rien de la détérioration du matériau lui-même.
Par ailleurs, avec le temps, les différences de couleur seront très peu visibles à l'œil nu. Il n'y a pas de risques que des "taches" apparaissent.
Il existe des traitements du bois pour empêcher ce "grisonnement" naturel, mais le maître d'ouvrage sera incité à ne pas les utiliser, car il s'agit de produits polluants, donc écologiquement néfastes.

5 LES SENTES ET ESPACES VERTS

Avez-vous prévu de créer des espaces verts ?

Des espaces verts sont prévus dans le projet : mails traversants, cheminements verts, aménagements paysagers. La rue de la Bataille de Stalingrad sera élargie et plantée de deux rangées d'arbres en alignement. Un mail sera planté à côté de l'Église, à la place de l'actuel marché. Deux percées mèneront vers la Maison des Associations. Un square pour les enfants se trouvera à proximité du groupe scolaire, dans l'îlot des Coteaux. Enfin, un parcours consacré à l'eau a été prévu, intégrant des fontaines.

Où est située précisément la sente de l'îlot des Coteaux ?

L'îlot des Coteaux est traversant : une sente descend du Pavé des Gardes vers le centre ville, débouchant sur un mail, l'un des deux mails créés dans le centre ville.

6 DIVERS

Quel est le calendrier prévisionnel de réalisation ?

Les travaux commenceront au 1er trimestre 2012. La nouvelle MJC devrait être livrée à l'été 2013. L'ensemble de l'aménagement du centre ville devrait être achevé au 1er semestre 2014.

Pourquoi n'avez-vous pas présenté les trois maquettes correspondant aux trois îlots ensemble ?

Les maquettes n'ont pas été "volontairement disjointes". Elles ont été réalisées par les architectes respectifs. Le plan d'aménagement urbain donne une idée de la conception qui a pour objectif le "vivre ensemble".

Comment gérerez-vous l'augmentation du nombre d'écoliers ?

L'augmentation des places d'école avait été intégrée dans la conception même du groupe scolaire. Elle est également prise en compte dans le cadre de la rénovation de l'ensemble des écoles de la ville, actuellement en cours.

Où se situe l'accueil de loisirs maternel ?

Le nouveau centre d'accueil de loisirs maternel se situera en pied d'immeuble, face à l'entrée de l'école élémentaire Paul Bert. Cet emplacement a été choisi afin que l'accueil de loisirs puisse travailler en synergie avec les équipements de l'école le mercredi (cantine, cour, dortoirs...).

RÉSEAU DES SOLIDARITÉS ET DE PROXIMITÉ L'ENTRAIDE AU CŒUR DU "VIVRE ENSEMBLE"

En janvier dernier, Armelle Tilly, maire adjoint déléguée aux Solidarités intergénérationnelles, a souhaité réunir l'ensemble des acteurs locaux intervenant dans l'accompagnement des personnes isolées ou souffrant de solitude sur la commune. L'objectif : mettre en place un réseau de solidarité et de proximité. Explications.

"Nous souhaitons recréer du lien avec les personnes souffrant d'isolement et de solitude, faciliter l'entraide entre Chavillois, mais également donner une visibilité et une cohérence à toutes les actions favorisant les solidarités de proximité", souligne Armelle Tilly.
C'est dans ce but que se sont réunis les services de la Ville (Centre communal d'action sociale, Vie associative, Relations publiques), des membres d'associations locales, des représentants d'entreprises et des bénévoles.
Concrètement, ces premières réunions ont permis la création d'un réseau de bénévoles, composé de membres de la Société Saint Vincent de Paul de Chaville, de membres de l'antenne locale de la Croix Rouge, de veilleurs de proximité et des personnes référencées "Voisins solidaires" afin d'effectuer des visites de convivialité auprès des personnes seules et isolées de la commune.
Ce réseau, qui ne demande qu'à se développer, sera prochainement coordonné par un jeune recruté via le service civique volontaire. Le CCAS a obtenu, à cet effet, l'agrément de la Direction départementale de la cohésion sociale.
Aussi, si vous souhaitez faire part de vos expériences, de vos idées, n'hésitez pas à rejoindre ce réseau en prenant contact auprès du CCAS.

Des actions concrètes au service des Chavillois

D'autres partenaires ont rejoint le réseau des solidarités, dont La Poste. Un partenariat a ainsi été mis en place, dans le cadre du dispositif "Voisins solidaires" : le nouveau pack "Procuration de proximité" est disponible depuis la rentrée.
Le principe : chaque Chavillois qui le souhaite peut remplir une procuration, qui autorise un voisin à récupérer ses courriers recommandés à La Poste. Il suffit pour cela de demander le formulaire en mairie ou de le télécharger sur le site www.ville-chaville.fr. La présentation de ce dispositif aura lieu le jeudi 22 septembre, à 11h, à l'hôtel de ville.
Enfin, en septembre, la Ville lancera une application sur son site Internet qui permettra de développer et de renforcer les liens entre Chavillois [voir ci-dessous, ndlr].
À noter : vous êtes une personne âgée ou isolée ? Vous éprouvez des difficultés à vous déplacer ? Renseignez-vous auprès de vos commerçants habituels sur leur service de livraison à domicile. Une idée simple pour vous simplifier la vie !

En bref

> 10e anniversaire de la Semaine Bleue

Pour la première fois, les communes de Chaville, Sèvres et Ville-d'Avray s'associent pour organiser la Semaine Bleue (Semaine nationale des personnes âgées) sous le signe de la prévention et de la convivialité. Cette semaine, qui aura lieu du samedi 15 au vendredi 21 octobre prochains, sera rythmée par des conférences, des ateliers de prévention, des films/débats, des échanges, des rencontres...
Le programme complet sera distribué avec le numéro d'octobre de *Chaville Magazine*.
Rens. : CLIC Entour'âge au 01 41 14 50 96.

> Venez jouer à "PictuRally" !

Dans le cadre des "dimanches jeux intergénérationels", la mairie de Chaville vous propose de découvrir le jeu "PictuRally", **DIMANCHE 25 SEPTEMBRE, DE 15 H À 17 H, À L'HÔTEL DE VILLE.**
Muni(e) de votre passeport et de votre appareil photo, arpentez les routes de France et de Navarre pour en rapporter les plus beaux souvenirs ! Vous serez guidés dans votre périple par le créateur du jeu lui-même, Pierre-André Dewitte. À noter : les plus jeunes (moins de huit ans) participeront à un jeu de coopération.
Renseignements et inscriptions : Anne-Laure Laheyne au 01 41 15 40 68 (gratuit).

> Les ateliers du CLIC Entour'âge

Dans le cadre du plan Alzheimer 2008-2012, le CLIC Entour'âge et l'association France Alzheimer 92 proposent une formation gratuite "Mieux comprendre pour mieux aider" pour les personnes qui accompagnent un parent ou un proche atteint de la maladie d'Alzheimer.
Cette formation débutera en novembre 2011.
UNE RÉUNION DE PRÉSENTATION DE LA FORMATION EST ORGANISÉE LE VENDREDI 30 SEPTEMBRE, DE 15 H À 16H30 AU CLIC ENTOUR'ÂGE, 170, GRANDE RUE À SÈVRES.
Rens. : CLIC Entour'âge au 01 41 14 50 96.

> Sortie du Club municipal des anciens de Chaville

Le Club municipal des anciens de Chaville (CMAC) organise une visite de la Mosquée de Paris, avec couscous et thé à la menthe, **JEUDI 13 OCTOBRE (TARIF : 25 €).**
Rens. : 01 41 15 26 00. CMAC, 1091, avenue Roger Salengro. Plus d'infos sur le blog http://clubmunicipaldesanciens.chavilleblog.com

"ENTRE CHAVILLOIS" UN NOUVEAU SERVICE SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE

Qu'il s'agisse de garde d'enfants, de soutien scolaire, de ménage ou de co-voiturage, nous avons tous besoin d'entraide. C'est pourquoi la Ville de Chaville vous propose en cette rentrée un nouvel outil de mise en relation des habitants, afin de favoriser l'entraide et la solidarité de proximité au quotidien.
Accessible depuis le site Internet de la Ville www.ville-chaville.fr, la rubrique "Entre Chavillois" vous permet de contacter les habitants de votre commune pour partager vos passions et vous entraider. "Cette nouvelle fonctionnalité vise à favoriser la solidarité locale et l'animation de la vie de quartier", explique Armelle Tilly, maire adjoint déléguée à la Solidarité. À noter : la plateforme "Entre Chavillois" sera présentée à l'occasion du Forum des associations, samedi 10 septembre prochain.

SERVICE VEILLE URBAINE GARANTIR LA SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES

Depuis janvier dernier, Bruno Quétil dirige le service Veille urbaine, en collaboration étroite avec François Marie-Pailler, maire adjoint délégué à la Sécurité. Ils nous présentent les missions du service et les moyens mis en œuvre en matière de prévention et de sécurité à Chaville.

Fort d'une carrière de 20 ans en gendarmerie et d'une expérience de sept ans au sein de la Garde républicaine, Bruno Quétil coordonne les missions de quatre employés au sein du service Veille urbaine. "La commune offre un cadre de travail très agréable", apprécie-t-il. Depuis 2011, 79 vols ont été recensés, un chiffre en baisse constante depuis le début de l'année. Un calme dont se félicite également François-Marie Pailler, maire adjoint délégué à la Sécurité : "Chaville est une ville de faible délinquance".

Des missions de surveillance et de prévention

Bruno Quétil gère notamment les 12 caméras de vidéo-tranquillité installées dans la Ville *[voir ci-dessous, ndlr]*, les animaux catégorisés dangereux et le dispositif Tranquillité vacances contre les effractions. Il travaille aussi en étroite collaboration avec la Police nationale de Sèvres pour tous les actes délictuels ou criminels. Magalie Guillard, recrutée en juin dernier en tant que gardienne de l'espace public, est en charge de la surveillance des jardins de l'hôtel de ville, des parcs et de l'ensemble du domaine public de la commune.

Deux agents de surveillance de la voie publique (ASVP) sont également responsables du respect du stationnement sur la commune. Ancien adjoint de sécurité au sein de la Police nationale, Christophe False est ASVP depuis six ans. Pour sa part, Francis Riem patrouille à Chaville depuis 14 ans, après une expérience au sein de la Police municipale de Rambouillet.

La gestion administrative du service revient à Abdelmagid Smouni, agent municipal à Chaville depuis 15 ans.

Une Police municipale à Chaville ?

"À l'heure actuelle, l'effectif du service Veille urbaine ne suffit pas à répondre aux besoins de la Ville en matière de sécurité. Il s'agit de prévenir toute incivilité", explique François-Marie Pailler. La municipalité a donc décidé de créer une Police municipale le plus rapidement possible. Forte de quatre ou cinq agents, elle viendrait en complément des missions de la Police nationale. Une initiative encouragée par le ministère de l'Intérieur, qui devrait contribuer financièrement à la création de cette nouvelle unité à Chaville.

VIDÉO-TRANQUILLITÉ PRÉVENIR LES INCIVILITÉS

Des travaux de vidéo-tranquillité ont été entrepris cet été, à l'hôtel de ville et à l'Atrium, pour une mise en service courant septembre. Avec cinq nouvelles caméras – soit 12 en tout – cet investissement vise à garantir la sécurité des biens et des personnes, dans une logique de prévention. "Il s'agit aussi de protéger le patrimoine communal, qui appartient à tous", rappelle François-Marie Pailler, maire adjoint délégué à la Sécurité. Exploités à l'annexe de la mairie, les enregistrements devront cependant être visionnés par un officier de police judiciaire territorialement compétent, en l'occurrence en poste au Commissariat de Sèvres.

Une initiative rendue possible grâce au Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD), qui a financé 70 % des travaux, dans le cadre d'une convention signée avec le Préfet de département en décembre 2010.

ZOOM SUR LE CONSEIL LOCAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

Les orientations en matière de prévention et de sécurité sont essentiellement prises par le maire et François-Marie Pailler, en accord avec la municipalité. Il préside par délégation le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance. Crée en 2007, cet organe consultatif se réunit tous les deux mois et aborde deux volets distincts : la sécurité sur la voie publique, avec l'Observatoire de tranquillité et de sécurité de la commune, mais également la citoyenneté. La Ville a ainsi mis en place une politique de formation continue au civisme auprès des collégiens. À noter : la création, dès octobre, d'un Conseil municipal des jeunes, pour les 5e et les 4e.

RÉSIDENCE DU PUITS-SANS-VIN
ACCOMPAGNER LES PERSONNES HANDICAPÉES VERS L'AUTONOMIE

Au sein de la résidence du Puits-sans-Vin (inaugurée officiellement en mai dernier), l'Association de parents d'enfants inadaptés (APEI) de Chaville, Sèvres et Ville-d'Avray gère deux structures accueillant des personnes en situation de handicap mental. Présentation.

Le foyer intégré comprend 15 studios loués à des personnes de plus de 20 ans, souffrant de déficience mentale légère ou de handicap psychique. Exerçant une activité de jour - en milieu ordinaire ou au sein d'un Établissement et service d'aide par le travail - ces locataires disposent d'une bonne autonomie, mais ont besoin d'un suivi éducatif.

Un lieu de socialisation

"Les éducateurs du foyer sont à leur écoute pour tout type de démarche et proposent des activités le week-end et les jours fériés", explique Nicolas Dupont, chef de service du Puits-sans-Vin. "Nous avons ainsi mis en place les clubs cuisine ou encore les activités cap découverte avec du sport, des sorties..." Par ailleurs, les résidents du foyer intégré peuvent inviter des personnes extérieures. "Le foyer est un véritable lieu de sociabilisation ; le résultat est très positif."

Un tremplin pour les résidents

Spécialement ouvert pour les résidents des foyers de l'APEI (Le Cerisier, La Maison aux Lierres et le Service d'accompagnement de la vie sociale), ce centre s'adresse aux personnes âgées de plus de 38 ans. Entourées par quatre éducateurs et une psychologue, les personnes handicapées y trouvent une véritable ouverture sur l'extérieur : lien avec les associations locales, apprentissage pré-scolaire, ateliers de cuisine pédagogiques...

"Ce sont avant tout des activités valorisantes ; le centre est un tremplin pour les résidents de nos foyers", souligne Nicolas Dupont. "Nous travaillons en groupe, tout en individualisant le suivi de nos résidents. Récemment, ils ont souhaité créer un journal. Le premier numéro de *L'écho du CAJ* sortira fin 2011 et sera vendu 1 € sur le marché. L'argent récolté permettra d'organiser un séjour. ▮

En bref

> Rappel : ouverture de la déchèterie fixe de Meudon

Depuis le 6 juin dernier, les deux déchèteries mobiles de Chaville sont fermées. Vous devez donc déposer vos déchets à la déchèterie fixe intercommunale du Syelom.
Sont acceptés les déchets suivants : papiers et cartons, bois et déchets végétaux de jardin, ferraille et métaux non ferreux, encombrants ménagers, gravats, matériaux de démolition ou de bricolage, emballages en verre, déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) et sources lumineuses, déchets ménagers dangereux (piles, batteries, peinture, bouteilles de gaz, huile de vidange), etc.
LIEU DIT "LES TAILLES DE LA PORTE DAUPHINE" ROUTE DU PAVÉ DES GARDES, ROND POINT DES BRUYÈRES À MEUDON
OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI, DE 9 H À 18 H 30.
Rens. : Syelom au 01 46 17 01 60.

> Une nouvelle permanence de l'écrivain public

Depuis la rentrée, une permanence de l'écrivain public est désormais assurée, une fois par semaine, au CCAS, le vendredi après-midi. Par ailleurs, la permanence du mercredi après-midi, en mairie, est maintenue.
Les prises de rendez-vous se font par téléphone au 01 41 15 47 60.

> Erratum

Dans le *Chaville Magazine* n° 91 de juin 2011, il était fait mention de l'arrêté n° 5343 du 1er décembre 2000, relatif aux heures autorisées pour la tonte des pelouses [page 12, ndlr].
Cet arrêté a été abrogé. L'arrêté n° 8257 du 29 novembre 2010, relatif à la lutte contre les bruits de voisinage, est désormais en vigueur.

TRAVAUX D'AUTOMNE CHAVILLE SE RÉNOVE

Enfouissement des réseaux et rénovation de l'éclairage public

Prévus de septembre 2011 à janvier 2012, des travaux d'enfouissement des réseaux et de rénovation de l'éclairage public vont être entrepris, boulevard de la Libération, avenues Édouard Branly, Gaston Boissier et Fourchon, ainsi que rues de la Mare Adam, du Pavé des Gardes et Anatole France.
La Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest a profité des travaux d'enfouissement des réseaux EDF, câble Internet et France Télécom réalisés par la commune, depuis 2008, pour rénover les installations d'éclairage public de Chaville (candélabres et lanternes).

Requalification de la route départementale rue de Jouy

La requalification de la route départementale, rue de Jouy, va permettre l'élargissement des espaces publics piétonniers, la création de places de stationnement, la rénovation des revêtements de surface et la plantation d'arbres.

Réalisé en collaboration entre Viroflay et Chaville et la Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest, et effectué avec les Conseils généraux des deux départements, ce projet a été élaboré par deux bureaux d'étude.
Les travaux débuteront en septembre côté Viroflay, puis début 2012 côté Chaville, et dureront plusieurs semaines. Afin de limiter la perturbation de la circulation, une déviation sera mise en place par Viroflay dans le sens Chaville-Vélizy. ▮

LE CLUB DU CINÉMA PHILIPPE SOUPAULT VOTRE NOUVEAU RENDEZ-VOUS AVEC LE 7e ART

Inauguré le jeudi 20 octobre prochain, le Club du cinéma Philippe Soupault vous donne rendez-vous tout au long de l'année, un jeudi par mois à l'Atrium pour huit projections de films cultes. Les explications de Hervé Meudic, directeur de l'Atrium.

Comment est venue l'idée de créer un Club du cinéma à l'Atrium ?

Depuis 2008, l'Atrium collabore avec la Bibliothèque municipale, au Club du cinéma qui réunit des passionnés trois fois par an. La "Fabrique du cinéma" propose une analyse poussée de l'œuvre, de la réalisation à la bande-son. Animé par Élisabeth Bourdet, directrice de la Bibliothèque, et Didier Albessart, responsable du Ciné-Club et directeur du Festival de Vélizy-Villacoublay, ce rendez-vous rencontre déjà un vif succès.

L'Atrium a décidé d'enrichir la formule existante, notamment au niveau de la programmation, qui passera de trois à huit films par saison, un jeudi par mois, à 20 h 30. À l'issue de la projection, un débat sera animé afin d'échanger sur l'œuvre.

Pour ce qui est du nom du club, l'Atrium voulait rendre hommage à Philippe Soupault, artiste protéiforme chavillois qui a notamment été critique de films.

Quels films cultes seront projetés ?

Dès octobre, vous pourrez (re)voir *La rose pourpre du Caire* de Woody Allen, *Les Lumières de la ville* de Chaplin, ou encore *Rio Bravo* de Howard Hawks.

L'Atrium a misé sur des films fédérateurs, à transmettre de génération en génération. Ces films grand public appartiennent au patrimoine du cinéma. Le Club du cinéma permettra ainsi au grand public de découvrir les œuvres sur grand écran, pour voir le cinéma autrement. ▮

Tarif unique : 5 €, forfait annuel 35 €
Plus d'infos au 01 47 09 70 70 ou sur le blog http://atrium.chavilleblog.com
Le programme 2011-2012 du Club du cinéma sera distribué avec le numéro d'octobre de *Chaville Magazine*.

FORUM DES SAVOIRS LA NOUVELLE SAISON REPREND EN OCTOBRE

C'est Byzance !

Né de la fusion de l'empire gréco-romain et du monde judéo-chrétien, l'empire byzantin a toujours fasciné. Constantinople, entre chrétienté et Islam, a inspiré les plus belles œuvres d'art de cette cité magique.

Les mardis 4, 11 et 18 octobre, et les mardis 8 et 15 novembre, à 15 h, à l'Atrium.

De la Mondaine à l'Anti-gang

En 35 ans de carrière au sein de la Police judiciaire, Claude Cancès a tout connu : de la Mondaine à l'Anti-gang, en passant par la Crim', avant de devenir le patron du 36, quai des Orfèvres. Dans son livre *Histoire du 36, quai des Orfèvres*, récemment paru aux éditions Jacob-Duvernet, il relate ses affaires les plus célèbres, de l'enlèvement du Baron Empain à l'affaire des Irlandais de Vincennes.

Les jeudis 6, 13 et 20 octobre, à 18 h 30, à l'Atrium. ▮

Renseignements et inscriptions au 01 41 15 99 11.
Plus d'infos sur le blog http://forumdessavoirs.chavilleblog.com

LE FORUM DES SAVOIRS LANCE UN ATELIER D'ÉCOUTE MUSICALE

À la rentrée, le Forum des savoirs lance un atelier d'écoute musicale, le premier mercredi de chaque mois, de 19 h 30 à 21 h 30, à l'Atrium. Animé par Marie-Aude Fourrier, il vous présente une sélection de chefs-d'œuvre de la musique classique, de Bach à Chopin. Accessible au grand public, sans notions particulières de solfège, cet atelier analyse l'œuvre dans ses dimensions artistique, politique ou religieuse. Il permet ainsi d'apprécier le patrimoine classique en toute simplicité.

Attention : places limitées à 25 personnes. Tarif : 20 € la séance ou 120 € les 8.

Plus d'infos dans la brochure du Forum des savoirs disponible en mairie, à l'Atrium, sur le site www.ville-chaville.fr et sur le blog http://forumdessavoirs.chavilleblog.com

CONFÉRENCE INAUGURALE DE JEAN-NOËL JEANNENEY L'HISTOIRE VA-T-ELLE PLUS VITE ? JEUDI 29 SEPTEMBRE, À 20 H, À L'ATRIUM

Chaque semaine sur France Culture, le samedi matin, dans son émission *Concordance des temps*, Jean-Noël Jeanneney nous invite à porter un regard sur l'actualité qui rapproche le présent et le passé. Historien de métier, deux fois secrétaire d'État au début des années 1990, Jean-Noël Jeanneney s'est spécialisé dans l'histoire politique et l'histoire des médias, domaine dans lequel il fait figure de pionnier. Il est l'auteur de nombreux ouvrages et documentaires historiques

Né à Grenoble en 1942, Jean-Noël Jeanneney est le fils de Jean-Marcel Jeanneney et le petit-fils de Jules Jeanneney, deux importantes figures de la vie politique française. Il est ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé d'Histoire, docteur ès-Lettres. Très jeune, il passe de l'étude distanciée à l'action concrète, aussi bien en politique que dans les médias.
Il est conseiller de la rédaction de la revue *L'Histoire* depuis sa fondation en 1978, président d'honneur du Festival international du film d'Histoire de Pessac depuis 1990, président du conseil scientifique des Rendez-vous de l'histoire de Blois depuis 2003, président des Rencontres de la photographie à Arles depuis 2009. Il fut également président de Radio France et de RFI, président de la Mission du Bicentenaire de la Révolution et président de la Bibliothèque nationale de France de 2002 à 2007 (où il a mené un combat ardent pour la création d'une bibliothèque numérique européenne, baptisée par lui "Europeana").

Prendre conscience du "temps de l'histoire"

Dans son livre *L'histoire va-t-elle plus vite ?* Jean-Noël Jeanneney pose à sa manière la question de l'accélération de l'histoire. Par les temps qui courent, chacun tend à ratifier spontanément cette idée reçue selon laquelle l'histoire irait de plus en plus vite.
Pourtant, pour Jean-Noël Jeanneney, malgré la mondialisation et Internet, rien n'est aussi simple. Certes, les progrès fulgurants des sciences et des techniques mobilisent l'attention de nos contemporains. Mais beaucoup d'autres rythmes, d'origine plus lointaine, de manière parfois plus confuse et plus sourde, modèlent aussi notre présent et lui imposent une certaine lenteur.
Au cours de la conférence inaugurale du Forum des savoirs, qu'il donnera le 29 septembre prochain à l'Atrium, Jean-Noël Jeanneney nous invitera à prendre conscience de ce "temps de l'histoire" qui nous permet de considérer et de comprendre notre époque de façon plus sereine. ▮

Entrée libre, réservation conseillée au 01 47 09 70 70 avant le 17 septembre. Inscription au Forum des savoirs jeudi 29 septembre, à partir de 19 h 30.

LE CUBE FÊTE SES 10 ANS !

Samedi 1er et dimanche 2 octobre prochains, Le Cube fêtera ses 10 ans d'existence en présence de Jean-Jacques Guillet, Député-maire de Chaville, vice-président de Grand Paris Seine Ouest délégué au développement numérique.
Dès son ouverture en septembre 2001, Le Cube s'est imposé, sur la scène nationale et internationale, comme une structure culturelle à la pointe de la création numérique. Pour ses 10 ans, Le Cube invite le public à retrouver, les artistes qui ont écrit les plus belles pages de cette aventure collective. C'est un "nouveau Cube augmenté" qui attend les visiteurs pour un week-end exceptionnel durant lequel se succéderont ateliers, performances, spectacles, rencontres et expérimentations numériques inédites pour tous (de 3 à 103 ans). La nouvelle exposition dévoilera ses espaces "augmentés" imaginés par des artistes et des designers. Créé en 2001 à l'initiative de la Ville d'Issy-les-Moulineaux, Le Cube est un espace de la Communauté d'Agglomération Grand Paris Seine Ouest, géré et animé par l'association ART3000. ▮

Samedi 1er octobre, de 14 h à 22 h et dimanche 2 octobre, de 14 h à 19 h. Entrée libre et sans réservation (dans la limite des places disponibles pour les performances, spectacles et ateliers).
20, Cours Saint Vincent à Issy-les-Moulineaux. Accès: tram T2 "Les Moulineaux" (sortie 2) ; RER C "Issy" (sortie allée des Carrières) ; métro Mairie d'Issy + bus 123, arrêt "Chemin des Vignes"
Plus d'infos sur le site Internet www.lecube.com

En bref

>"Nature et couleurs"

Exposition de Anne Le Nué-Silva. "J'aime peindre surtout les sujets lumineux, dynamiques et variés. La peinture est un moyen de m'évader là où le pinceau guide les émotions et les couleurs vers une image qui va apparaître sur la toile. Ma préférence va vers les fleurs et la nature avec ses tons verts."

DU MARDI 30 AOÛT AU MARDI 27 SEPTEMBRE, DANS LE HALL DE L'HÔTEL DE VILLE. DE 8 H 30 À 12 H ET DE 13 H 30 À 17 H 30. FERMÉ LE MARDI MATIN.

> Les Amis des Arts de Chaville : Salon des Amateurs

Le 3e Salon des Amateurs organisé par l'association Les Amis des Arts de Chaville se tiendra du samedi 17 septembre au dimanche 25 septembre, dans les coursives de l'Atrium. Ce salon est réservé aux adultes de tous âges et aux jeunes à partir de 11 ans. Le thème de ce salon est libre.

LA DATE LIMITE DE REMISE DES DOSSIERS DE PARTICIPATION EST FIXÉE AU LUNDI 12 SEPTEMBRE.

LE VERNISSAGE AURA LIEU LE SAMEDI 17 SEPTEMBRE, À 18 H.

Rens. : Nicolle Pailler au 06 87 72 04 85, par courriel pailler.ff@wanadoo.fr

>Exposition "Dignité, droits humains et pauvreté" à l'Atrium

Dans le cadre de sa campagne internationale "Exigeons la dignité", Amnesty International vous invite à découvrir, une exposition des œuvres de cinq photographes du collectif "L'œil public", du mardi 27 septembre au mercredi 5 octobre, à l'Atrium. Cette exposition permet de prendre conscience que les droits essentiels à la terre, à l'identité, au logement, à la santé et à la sécurité sont parfois bafoués en Égypte, au Mexique, en Macédoine, en Inde et au Nigeria. **LE VERNISSAGE AURA LIEU LE SAMEDI 1ER OCTOBRE, À 11 H, À L'ATRIUM.**

À noter : la projection du film *Waste Land* à l'Atrium, jeudi 6 octobre, à 20 h 30. Ce film nous entraîne dans la plus grande décharge du monde au Brésil.

Contacts du groupe local : Pierre Girault au 01 47 50 80 80 et Monique Bécue au 01 30 24 03 28, par courriel amnesty.chaville-velizy-viroflay@amnesty121.fr

Plus d'infos sur le blog www.amnesty121.fr

SAMEDI 10 SEPTEMBRE, RENDEZ-VOUS AU FORUM DES ASSOCIATIONS SUR LE PARVIS DE L'ATRIUM ET DANS LA CONTRE-ALLÉE

C'est un rendez-vous que vous attendez tous et auquel vous êtes toujours très nombreux à participer : le Forum des associations aura lieu le samedi 10 septembre, de 10 h à 19 h.

Nouveauté cette année : l'ensemble des stands seront installés en extérieur. Vous retrouverez les associations sportives et les services municipaux sur le parvis de l'Atrium. Les associations culturelles et de loisirs, environnementales, de solidarités, et bien d'autres encore seront quant à elles situées dans la contre-allée de l'avenue Roger Salengro.

La journée sera rythmée par des animations variées : des démonstrations sportives, de la musique, de la danse… Un espace de restauration est également prévu.

Pour vous aider à choisir vos activités pour l'année, la Ville de Chaville a mis à jour son guide 2011-2012, dans lequel sont recensées l'ensemble des associations de la commune. Distribué dans vos boîtes aux lettres, il est également disponible à l'accueil de l'hôtel de ville.

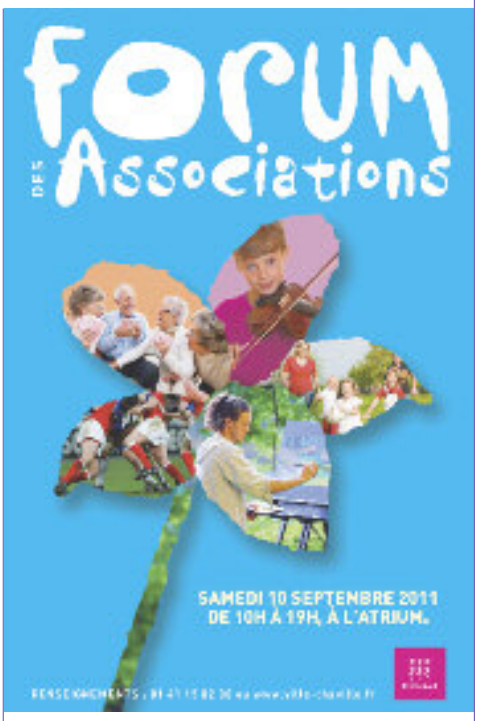

À noter : un supplément "Spécial activités enfants-ados" est également distribué avec ce numéro de *Chaville Magazine*.

Rens. : 01 41 15 82 08.

C'EST LA RENTRÉE AUSSI POUR…

- L'Atrium de Chaville : reprise du cinéma le mercredi 31 août.
- La bibliothèque de Chaville sera ouverte aux horaires habituels à partir du mardi 30 août.
- Atelier d'arts plastiques et de gravure, reprise des cours le mercredi 14 septembre (enfants) et mardi 4 octobre (adultes).
- Conservatoire de Chaville, reprise des cours le lundi 19 septembre.

OUVERTURE DE LA BILLETTERIE DE L'ATRIUM ET DU FORUM DES SAVOIRS

Vous pourrez réserver vos places pour les spectacles de l'Atrium et les conférences du Forum des savoirs, pour l'année 2011-2012, le samedi 10 septembre, de 10 h à 18 h, à l'Atrium de Chaville (3, parvis Robert Schuman).

MATINÉE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX CHAVILLOIS

Vous êtes nouvelle arrivante ou nouvel arrivant dans notre commune depuis moins d'un an ? Venez rencontrer Jean-Jacques Guillet, votre député-maire, et vos élus, le samedi 10 septembre, de 10 h 30 à 12 h, dans les salons de l'hôtel de ville. Un buffet de bienvenue conclura cette matinée d'accueil des nouveaux Chavillois.

Rens. : Béatrice Grimaud au 01 41 15 40 57.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DEMANDEZ LE PROGRAMME !

> Atelier web, nouvelle formule

Désormais l'atelier web se déroulera en deux temps :
- de 14 h à 15 h, comment utiliser un ordinateur : manipulation de la souris, du clavier, comment allumer et éteindre un ordinateur ;
- de 15 h à 16 h, à la découverte d'Internet : découvrir la navigation sur le net, comment faire des recherches et découvrir les services.

Jeudi 1er septembre, de 14 h à 16 h.
Inscription indispensable, places limitées.

> Le triporteur à livres

Le triporteur à livres vous attend avec une sélection de livres et d'albums pour enfants, chaque mercredi, de 14 h 30 à 17 h 30, dans un espace vert de Chaville (sauf en cas de pluie).

Mercredi 14 septembre : jardin de l'ex-Académie des Beaux-Arts (en face de la gare Chaville Rive droite)
Mercredi 21 septembre : jardin des Créneaux (avenue Roger Salengro). Mercredi 28 septembre : square du Doisu

> La bibliothèque au marché

La Bibliothèque vous propose de venir échanger vos livres sur son stand aménagé au marché de Chaville. Ce troc de livres est l'occasion de découvrir de nouveaux romans, biographies et autres polars.

Dimanche 18 septembre, de 9 h à 12 h 30, sur le marché de Chaville (1403, avenue Roger Salengro).

> Cercle de lecture

Ce cercle de lecture vous propose de partager vos coups de cœur littéraires et vous invite à découvrir la sélection des bibliothécaires, dans une ambiance conviviale.

Mardi 20 septembre, à 20 h 30.

> L'Heure du conte

Les mercredis, à 10 h 30, à partir du mercredi 28 septembre, dans la section Petite enfance (sauf vacances scolaires).

> Prix littéraire Chaville en livres 2012

Chaque année, un jury de jeunes lecteurs chavillois, ou scolarisés à Chaville, âgés de 14 à 18 ans, décerne le prix "Chaville en livres" à un roman récemment publié.
La sélection - réalisée par les bibliothécaires - comprend six ouvrages. L'organisation de ce prix offre aux adolescents la possibilité de s'initier à la littérature contemporaine. Pendant un an, les membres du jury se réunissent régulièrement avec les bibliothécaires pour débattre des livres de la sélection et rencontrer un auteur ou un professionnel de l'édition.
Les réunions ont lieu une fois par mois, entre octobre et avril : la dernière séance est consacrée au vote du jury, avant la cérémonie de clôture en mai.

Une réunion d'information aura lieu le jeudi 29 septembre, à 18 h 15.

> Prix des Incorruptibles

Le Pôle Jeunesse de la Bibliothèque participe de nouveau au prix littéraire national des Incorruptibles.

Plus d'infos sur le site Internet www.lesincos.com

> Service de portage à domicile

La Bibliothèque propose ce service une fois par mois pour les personnes dont la mobilité est réduite, même ponctuellement. Reprise le vendredi 9 septembre.

Pour tous renseignements sur ces événements, contactez la bibliothèque au 01 41 15 99 10, par courriel a.morel@ville-chaville.fr ou consultez le site Internet www.bm-chaville.fr

VENEZ TESTER LES NOUVELLES ACTIVITÉS DE LA MJC !

> Inscriptions à partir du jeudi 1er septembre, de 10 h à 20 h non-stop !

Vous pouvez retirer votre passeport d'essai dès le 1er septembre. Il vous permettra de tester toutes les activités (exceptés les cours de musique) pour la semaine de votre choix : du lundi 5 au samedi 10 septembre (passeport vert), du lundi 12 au samedi 17 septembre (passeport jaune) ou du lundi 19 au samedi 24 septembre (passeport rouge).
Venez tester les nouvelles activités : atelier arts numériques, atelier écolo, terrain d'aventure, barre au sol, danse country... !
Les cours reprendront le lundi 5 septembre.

> La MJC participera au Forum des associations : samedi 10 septembre, à l'Atrium

Vous pourrez retirer votre passeport d'essai à cette occasion.

> Portes ouvertes de la ludothèque Pré Lude : samedi 3 septembre

Enfants, ados, adultes, venez découvrir cet espace de jeux, de rencontres et d'échanges !

> Portes ouvertes des Musiques actuelles : samedi 24 septembre

- Inscriptions et renseignements : studios de répétition, atelier d'ensemble, bœuf des élèves, Ze Tremplin...
- Présentation de la programmation des spectacles d'octobre à décembre 2011.
- Réunion d'information sur "La maison d'à côté", la plateforme d'accueil pour les 11-15 ans.

La brochure des activités est distribuée avec ce numéro de *Chaville Magazine* et en téléchargement sur le site Internet www.mjcdelavallee-chaville.com
MJC de la Vallée, 47, rue de la Bataille de Stalingrad. Rens. : 01 47 50 23 93.

SPORT ET SANTÉ

PLUS DE 5000 PARTICIPANTS LORS DE LA 2e ÉDITION DU FESTIVAL DES SPORTS DE NATURE !

Samedi 25 juin dernier avait lieu la 2e édition du Festival des Sports de Nature, au stade Marcel Bec de Meudon. Organisé par la Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest, en étroite collaboration avec la Ville de Chaville, cet événement, inauguré par Jean-Jacques Guillet, vice-président de la Communauté d'agglomération délégué aux Sports et Michel Bès, maire-adjoint de Chaville, conseiller communautaire délégué aux Sports, a connu un franc succès.

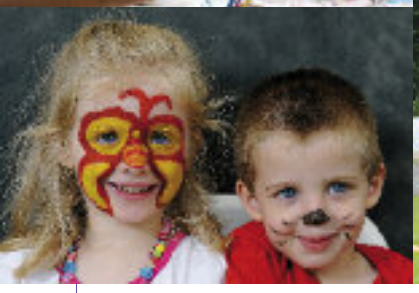

Il y avait foule ce samedi 25 juin au stade Marcel Bec ! Dès 8 h du matin, les Trailers participant au 10 et au 21 km commençaient leur échauffement, avant les courses organisées à travers la forêt de Meudon. Pendant ce temps, les matchs commençaient sur les terrains de handball et de volley-ball en extérieur. Puis, avec l'arrivée du soleil et de la chaleur, ce fut au tour des familles de déambuler sur les 12 hectares du complexe sportif et de découvrir la multitude d'activités ludiques et sportives, proposées gratuitement tout au long de la journée.

Entre escalade, ferme pédagogique, baby samouraï, VTT, tyrolienne, ateliers de sensibilisation à l'environnement, poney, tir à l'arc, taï-chi, ateliers cuisine et poterie, segway... il y avait l'embarras du choix ! Sans oublier la piscine en extérieur de 450 m² et la pataugeoire dans laquelle les enfants ont pu se rafraîchir. Quant aux parents, ils ont pu profiter de l'aire de pelouse spécialement aménagée autour de la piscine.

Détente, convivialité, découverte des sports de nature, cette journée a ravi l'ensemble des 5000 participants !

Des partenariats fructueux

Organisé sur le complexe sportif Marcel Bec - propriété de la Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest (GPSO) depuis février 2009 - le Festival des Sports de Nature a rassemblé l'ensemble des habitants de GPSO et fédéré les énergies, comme l'ont souligné les sept maires présents le 25 juin.

Fruit d'une collaboration étroite entre GPSO et les services de la mairie de Chaville, cet événement a impliqué de nombreuses associations du territoire, des partenaires institutionnels et des sponsors pour faire de cette journée le grand rassemblement sportif et familial de l'Ouest parisien ! ▮

Rendez-vous pour la 3e édition le samedi 30 juin 2012 !
Les résultats du Trail du Muguet sont consultables sur le site Internet www.topchrono.biz
Retrouvez l'ensemble des photos du Festival des Sports de Nature sur le site Internet www.photodreams.org

LE FESTIVAL DES SPORTS DE NATURE EN CHIFFRES

5000 participants visiteurs et compétiteurs
2300 visiteurs à la piscine
1500 compétiteurs sportifs
4 compétitions sportives
12 associations sportives et culturelles de Grand Paris Seine Ouest partenaires
15 partenaires privés
2 partenaires publics
50 stands au Village Animations
200 bénévoles associatifs
100 agents municipaux mobilisés
9 heures d'activités culturelles et d'animations sportives

© PHOTODREAMS INTERNATIONAL - PIERRE-HENRI BERTHEZÈNE - ERIC DUVAL - VICTOR MARQUES - ERIC VOLCOVICI

CHAVILLE TIR À L'ARC EN PLEIN CŒUR DE LA CIBLE !

Si le tir à l'arc est un sport individuel, il se pratique également en équipe. Présidente de l'association Chaville Tir à l'arc depuis 1997, Bénédicte Cardin nous présente le club, véritable structure familiale, qui accueille ses membres de 13 à 75 ans.

"Nous sommes un club de loisir et de compétition; il est important que chaque adhérent y trouve sa place et s'investisse dans le club", précise d'emblée Bénédicte Cardin. Pour preuve, ce sont les adhérents eux-mêmes qui se relayent pour ouvrir chaque jour le jardin d'arc. "Nos archers viennent tous les jours, y compris l'hiver !"

Un sport technique

Car, si la plupart des adhérents découvrent le tir à l'arc sur leur lieu de vacances, cette discipline est très exigeante. "C'est un sport très technique. Même s'il ne demande pas de condition physique particulière – il se pratique ainsi à tous les âges - il faut en revanche faire preuve de beaucoup de concentration, de maîtrise de soi et de détente."
Par ailleurs, le tir à l'arc apprend aux jeunes le respect indispensable des règles de sécurité, mais aussi des règles de vie. "Les archers présents sur le pas de tir se saluent toujours", tient à préciser Bénédicte Cardin.
Sans oublier l'École de tir à l'arc, pour les archers débutants, jeunes et adultes, qui existe depuis la création du club, en 1974.
L'encadrement des archers est assuré par une équipe de 7 formateurs bénévoles et d'un Brevet d'état.

Quant aux disciplines pratiquées et enseignées, elles sont multiples : tirs sur blason anglais (en salle et en extérieur jusqu'à 70m), tir de parcours (Campagne, 3D)... Cette année, un petit parcours d'entraînement pour les tirs Campagne, Nature et 3D a été spécialement aménagé au jardin d'arc.

Compétition et animation

Club ouvert sur l'extérieur, Chaville Tir à l'arc s'attache également à briller en compétition. "Nous organisons une compétition de tir en salle sélectif pour le championnat de France, traditionnellement en décembre, et nous nous sommes récemment classés 3e sur 16 équipes engagées en Division régionale honneur, en arc à poulies hommes." Un résultat qui a ravi les archers chavillois !

Organisation de portes ouvertes, passerelle mise en place avec l'École des sports, accueil de personnes atteintes de handicap physique léger, participation au Festival des Sports de Nature fin juin... Chaville Tir à l'arc s'implique également dans la vie de la commune, grâce au soutien des bénévoles indéfectibles du club. "Nous sommes une équipe solide", conclut la présidente. ▮

À noter : l'association organise des portes ouvertes, au jardin d'arc, le dimanche 11 septembre, de 14h à 18h, et le mercredi 15 septembre, de 18h30 à 20h.
Jardin d'arc
35, rue des Capucines
Rens. : Bénédicte Cardin au 06 60 24 61 98, par courriel bcardin@wanadoo.fr
Plus d'infos sur le site Internet http://chavilletiralarc.pagesperso-orange.fr

DIMANCHE 25 SEPTEMBRE : MARCHE CHAVILLE-VERSAILLES EN FORME ET EN FAMILLE !
Dans le cadre de la Grande Classique "Paris-Versailles", la mairie de Chaville, en partenariat avec "Paris Versailles Association", organise, pour la 4e année consécutive, une marche "rando-balade" de 5 km reliant Chaville à Versailles. Cette épreuve s'adresse particulièrement aux familles. Les droits d'inscription sont fixés à 5 € (gratuit pour les mineurs).
Le départ sera donné à 10h au stade Jean Jaurès. À partir de 9h30, un échauffement sera proposé sur place par un coach d'Endurance Shop qui encadrera l'épreuve. L'arrivée s'effectuera dans le Domaine de Madame Élisabeth, avenue de Paris, à Versailles où une séance d'étirements et un ravitaillement sont prévus.
Pré-inscription possible sur le site Internet www.parisversailles.com
Inscription définitive et retrait des dossards le dimanche 25 septembre, à partir de 8 h, au stade Jean Jaurès de Chaville.
Rens.: 01 41 15 99 50.

LE SQUASH DU BOIS DE CHAVILLE ALLIER LOISIRS ET COMPÉTITION

Créé en 1990, le Squash du Bois de Chaville compte aujourd'hui 270 adhérents qui jouent sur les quatre courts situés au 50, rue Alexis Maneyrol.
"Les membres du club viennent souvent jouer après le travail, raison pour laquelle le club est ouvert jusqu'à 23h30 en semaine et de 10h à 20h le week-end", précise Bob Gracia, le président de l'association depuis 1999.
L'association se positionne ainsi comme un club à la fois de loisirs et de compétition. "Les compétiteurs encadrent les joueurs inscrits dans la section loisirs," souligne Bob Gracia. "Et nous organisons des tournois loisirs tout au long de la saison ." Pour les enfants inscrits à l'École de squash, c'est un entraîneur professionnel qui assure les cours, le mercredi.

Un bon niveau national

"Notre club est reconnu en France : nous avons une équipe féminine en Nationale 2 et une équipe masculine en Nationale 3, ce qui amène à jouer dans toute la France.

Michel Bès, maire adjoint délégué au Sport, et Bob Gracia, président du club.

Sept équipes participent également au championnat d'Île-de-France."
Une notoriété et des résultats qui ne garantissaient pourtant pas la pérennité du club. "Nous avons connu de grosses difficultés financières ces dernières années. Heureusement, la nouvelle convention signée avec la mairie nous permet d'équilibrer nos comptes."
Du côté des projets, Bob Gracia ambitionne ainsi de recruter un entraîneur pour suivre les jeunes inscrits en compétition. ▮

Squash du Bois de Chaville
50, rue Alexis Maneyrol, Rens. : 01 47 09 21 10, par courriel squashbc@free.fr
Plus d'infos sur le site Internet http://squashbc.free.fr

ILS ONT LA "RUGBY ATTITUDE" !

À l'initiative de Maxime Ramiroz, du service Prévention jeunesse de la mairie, et en partenariat avec l'association des Hauts-de-Seine Rugby urban attitude, trois jeunes Chavillois ont suivi un stage de rugby à 7, au printemps dernier. Amine, Ken et Sergio ont ainsi découvert ce sport de contact et d'engagement, et ont participé à un tournoi, le 4 juin, à Colombes, avant d'assister à la finale du Top 14 au stade de France entre Toulouse et Montpellier. "Malgré notre manque de technique, on a réussi à enchaîner les matchs et à battre deux fois les Anglais, grâce à notre motivation !", explique fièrement Amine. "J'ai beaucoup apprécié l'esprit d'équipe qui existe dans ce sport, qui est moins individuel que le football", souligne Ken. Pour ces jeunes, l'essai est presque transformé…

LE FC CHAVILLE SUR LES TERRES DU FC BARCELONE

Le Football Club de Chaville a organisé un voyage en Espagne lors du week-end de la Pentecôte. Accompagnés par un dirigeant, quatre éducateurs et deux parents, 28 enfants issus des catégories poussin et benjamin ont pu participer à un grand tournoi international à Blanes, petite ville située sur la Costa Brava. Beach soccer et baignade en mer sont venus agrémenter ce déplacement, qui s'est avéré être une très belle réussite. Au-delà de la performance sportive (comportement exemplaire des équipes et superbe 4e place sur 21 des poussins), ce voyage a contribué à créer des liens et une réelle complicité entre des enfants de milieux et d'origines différents. ▮

En bref

> Jaguar Boxe 92 : excellents résultats

Au cours de la saison sportive 2010-2011, les championnes et champions du Jaguar Boxe 92 se sont une nouvelle fois illustrés !
Frédérique Sobella est devenue vice-championne de France Élite A de Savate Boxe Française et vice-championne de France Classe A de kick-boxing. Hervé Douala est sorti vainqueur de la Coupe de France Classe A de kick-boxing. Sophyan Haoud a remporté la Coupe IDF et France Junior 3 de kick-boxing. Thomas Gomès a gagné la coupe IDF Honneur de kick-boxing. Quant à Jonathan Damiens, il a été finaliste du Critérium 2011 Junior 3.
Boudène Idir est devenu champion IDF Cadet 2 et a fini 3e du championnat de France de Savate.
Chez les filles, Sabrine Boudoioui a été sacrée championne IDF minime 2 de Savate Boxe Française et Gwen Carn, championne de France Minime 1.
À noter : la belle participation de Stan Petit et d'Édouard Levallois, tous deux vice-champions IDF de Savate Boxe Française.

> Wadokan de Chaville : un nouveau cours de Self Défense adultes

Résolument moderne et réaliste, cette discipline est directement issue des connaissances et des pratiques ancestrales du Nihon Ju-Jutsu. Il ne s'agit nullement d'apprendre à se battre mais d'apprendre à se défendre en cas d'agression. Elle s'adresse aux personnes ne pratiquant pas régulièrement un sport et disposant de peu de temps (à partir de 16 ans). Patrice Ligneul, 4e Dan Nihon Ju Jitsu FEKAMT, EJJU, 3e Dan Karate FFKDA, BEES 1 Karate, sera en charge de ce cours.
À partir du mardi 6 septembre, de 20 h à 22 h (sauf vacances scolaires), au dojo Halimi.
Une séance découverte gratuite est recommandée avant chaque inscription.
Plus d'infos sur le site Internet http://njj.fr

> Samedi 24 septembre : participez à la Bossapas

À l'initiative du Comité départemental de la randonnée pédestre des Hauts-de-Seine et du Comité départemental du tourisme des Hauts-de-Seine, venez participer à une randonnée hors du commun en Île-de-France sur la Bossapas, samedi 24 septembre prochain.
33 km et 1 100 mètres de dénivelé cumulé (ou 25 km et 800 mètres de dénivelé pour les moins entraînés) vous attendent en forêts de Fausses-Reposes, Meudon et Clamart.
Départ, gare Chaville Rive droite.
Participation : 2 € pour les licenciés FFRP (sur présentation de la licence) et 8 € pour les autres participants. Inscription recommandée par téléphone au 01 41 08 05 21, par courriel bossapas92@gmail.com

LE PÈRE LUDOVIC SERRE NOUVEAU CURÉ DE CHAVILLE

Le 2 juin dernier, jour de l'Ascension, Ludovic Serre, 36 ans, a été installé curé des paroisses Notre-Dame de Lourdes et Sainte Bernadette de Chaville, en présence de Jean-Jacques Guillet, Député-maire de Chaville, et de nombreux élus de la commune. Il a succédé au père Hugues de Woillemont, qui a occupé cette fonction aux multiples dimensions, de septembre 2003 à janvier 2011.

"C'est avec une foi ferme que j'assure exercer ma nouvelle mission de curé de Chaville", a prononcé le père Ludovic Serre en recevant le sacrement de son engagement au cours de sa messe d'installation célébrée par Monseigneur Gérard Daucourt, évêque de Nanterre, et devant l'assemblée chrétienne de Chaville venue en grand nombre pour l'occasion.

Pianiste depuis l'âge de 4 ans, Ludovic Serre grandit à Montrouge dans une famille peu croyante. Il étudie le droit pendant quatre ans, puis obtient une licence d'Histoire à la Sorbonne avant d'effectuer sa formation de prêtre au séminaire des Carmes de Paris durant sept ans. Ordonné prêtre en 2006, il est nommé vicaire des paroisses d'Antony puis, en 2009, des paroisses de Chaville et de Ville-d'Avray. ▮

HANDI'CHIENS "UN COMPAGNON POUR CEUX QUI EN ONT BESOIN"

Depuis sa création en 1989, l'association d'intérêt général Handi'chiens a remis plus de 1000 chiens d'assistance à des personnes privées de mobilité. *Chaville Magazine* a rencontré des familles d'accueil bénévoles, qui éduquent ces chiens dans leurs missions d'assistance. Reportage.

"Assis, genoux, apporte..." Pour Elios, Elko et Etic, la matinée n'est pas de tout repos. Encadrés par un formateur de l'association Handi'chiens, les chiens et leurs familles d'accueil enchaînent les exercices et les ordres. "Les chiots sont sélectionnés chez les éleveurs à sept semaines", explique Claude Lefèvre, le formateur. "Ce sont des labrador ou des golden retriever, connus pour leur contact facile."

Un lien fort, un geste de solidarité

Placés en délégation dans des familles d'accueil bénévoles pendant 16 mois, les chiens suivent alors une longue période de pré-formation. "Le rôle des familles est primordial. Les chiens doivent répondre à un vocabulaire spécifique comprenant 35 ordres différents !"

"Il faut beaucoup de patience", confirment les familles. "Le travail de la voix et de l'intonation dans les ordres est essentiel."

Au fil des mois, un lien fort s'instaure entre le chien et la famille. Alors, au moment où le chien intègre un centre de formation - afin de finaliser son éducation - la séparation n'en est que plus difficile.

Une cérémonie officielle de remise du chien par la famille d'accueil à la personne handicapée est ainsi organisée et toujours empreinte d'émotion.

À noter : les chiens – remis gratuitement - peuvent être soit d'assistance, pour accompagner les personnes en fauteuil, soit d'éveil, pour les enfants autistes ou poly-handicapés, soit d'accompagnement social, en centre de rééducation ou maison de retraite notamment.

Vous aussi, soutenez Handi'chiens en devenant famille d'accueil bénévole, en parrainant un chien ou en faisant un don à l'association. ▮

Plus d'infos sur le site Internet www.handichiens.org

© PHOTODREAMS INTERNATIONAL - ERIC DUVAL

LE SECOURS POPULAIRE TOUJOURS PRÉSENT

Cet été, 12 enfants et trois familles (avec six enfants) ont connu la joie des vacances. Pour ceux qui ne pouvaient partir, le Secours Populaire était présent, dans son nouveau local, situé au 1, rue du Gros Chêne, pour leur permettre de s'alimenter correctement. L'association remercie les Chavillois qui ont participé à la collecte du 25 juin à Monoprix : près d'une tonne de marchandises ont été collectées et les Chavillois en difficulté ont pu manger à leur faim.
Secours Populaire • 1, rue du Gros Chêne • Permanence les mercredis, de 14 h 30 à 17 h 30.

3e MARCHÉ AUX PUCES DE CHAVILLE DIMANCHE 2 OCTOBRE

Le Club Municipal des Anciens de Chaville organise, en partenariat avec la mairie de Chaville, son 3e Marché aux puces, le dimanche 2 octobre, sur le parvis de l'Atrium et dans la contre-allée Avenue Salengro.
Cette animation est ouverte aux Chavillois et aux professionnels en priorité. N'attendez pas la dernière minute pour vous inscrire : les places sont limitées !
Prix du stand de 3 mètres linéaires : 24 €.

Rens. : 06 18 48 89 38
ou par courriel paulchristian@neuf.fr
(un bulletin d'inscription vous sera envoyé).

DIMANCHE 25 SEPTEMBRE, PARTICIPEZ À L'OPÉRATION "SOLIDARITÉ JAPON"

Après le séisme et le tsunami qui ont frappé le Japon le 11 mars dernier, fait de nombreuses victimes et provoqué un grave accident nucléaire, l'heure est plus que jamais à la solidarité.
La mairie de Chaville, en partenariat avec l'Association des saveurs franco-japonaises de l'artisanat, organise en cette rentrée une opération "Solidarité Japon". Yukie Uno-Nollet, Chavilloise et secrétaire générale de l'association, préparera et vous fera déguster des sushis dimanche 25 septembre, de 9 h à 13 h, sur le marché de Chaville. Les fonds récoltés seront reversés à une association venant en aide aux agriculteurs japonais, notamment aux ostréiculteurs.

BRIDGE LA RELÈVE EST ASSURÉE

L'AJEC Bridge initie les jeunes collégiens de Chaville au bridge, avec l'aide de la Fédération Française de Bridge. L'équipe de formation de l'AJEC, dirigée par André Arcache, est très fière des résultats des jeunes du collège Jean Moulin.
Après avoir remporté l'entraînement en avril, Hector et Paul ont terminé second lors de la finale régionale de Marcoussis le 1er mai. Ils ont disputé la finale nationale des scolaires au siège de la FFB à Saint-Cloud où ils ont brillamment fini 10e sur 76. Un grand bravo à ces jeunes joueurs !

En bref

> Les actions sociales de la Croix-Rouge à partir de la rentrée

La Croix-Rouge de Chaville reprend ses activités dans le domaine de l'action sociale, après les vacances : permanences sociales, **LES 1er ET 3e MERCREDIS DU MOIS, DE 15 H À 18 H, AU 7, AVENUE ROGER SALENGRO** ; distribution de lots de rentrée scolaire, **SAMEDI 3 SEPTEMBRE**, pour 28 enfants signalés par les assistantes sociales ; organisation d'une brocante **LES 29 ET 30 OCTOBRE, DANS LA SALLE DU DOISU**, pour acquérir objets et vêtements à moindre coût ; fête et spectacle pour les enfants et leurs parents en décembre.
Croix-Rouge française, délégation de Chaville
7, avenue Roger Salengro
Action sociale : 06 82 37 71 22.
Formation au PSC1 : 06 63 98 95 39.
Urgence et le secourisme : 06 46 84 22 50.

> Reprise des séances de jeu au Club Pyramide Antigone

Le Club Pyramide Antigone de Chaville, affilié à la Fédération nationale, reprend son activité dès la première semaine de septembre. Si vous aimez jouer avec les mots dans une ambiance décontractée, rejoignez-les !
Les séances de jeu se déroulent **LES MERCREDIS, DE 14 H À 16 H, ET LES VENDREDIS, DE 20 H 30 À 22 H 30 AU 50, RUE ALEXIS MANEYROL (SALLE HUGUETTE FRADET).**
Portes ouvertes en septembre.
Rens. : Sylvie Ducloux-Landat au 01 30 24 69 63 ou Christiane Rabiti au 01 47 50 15 86.
Plus d'infos sur le site Internet www.pyramideclubs.com

> Les seniors surfent sur Internet !

Aujourd'hui près de deux seniors sur trois n'utilisent toujours pas Internet dans leur vie quotidienne. C'est pourquoi le Club municipal des anciens de Chaville (CMAC) a décidé de relever le défi et de former ses seniors à l'informatique, en proposant des stages collectifs pour les grands débutants dès la rentrée.
Une réunion d'information détaillant les modalités de ces stages sera organisée **LE LUNDI 26 SEPTEMBRE, À 14 H, AU CLUB MUNICIPAL DES ANCIENS (SALLE HÉLÈNE MOLLARD, 1091 AVENUE ROGER SALENGRO).**
Renseignements ou inscriptions auprès du CMAC au 01 41 15 26 00.

> Débat public sur le mal logement

Les associations Solidarités Nouvelles pour le Logement, Habitat et Humanisme et le Secours Catholique vous invitent **LE MARDI 11 OCTOBRE, À 20 H 30, À L'ATRIUM**, à un débat public sur le thème "Le Mal Logement, que pouvons-nous faire ?

DE LA CONVIVIALITÉ DANS VOS QUARTIERS !

1 Vide-grenier de la rue Martial Boudet, le 12 juin : un sourire et une poignée de main et le tour est joué !

2 Depuis huit ans, le premier samedi de juin, les habitants du quartier des Petits Bois se réunissent, en toute convivialité, autour d'un apéritif-buffet.

3 Il y avait des affaires à faire le 13 juin, lors de la brocante de Chaville-Viroflay, organisée à l'initiative de l'ANCC.

800 KM À VÉLO !

Pour la 5e année, l'association Amitiés internationales et jumelages de Chaville a participé au Tour de vélo organisé par les villes jumelées avec Chaville, du 24 juin au 3 juillet derniers. Cette année, le Tour est parti du nord de l'Italie, en passant par le col du Brenner, jusqu'en Autriche. Les courageux cyclistes ont parcouru près de 800 km en sept étapes. 17 personnes étaient présentes en vélo ou en accompagnateurs. Le séjour s'est passé dans la bonne humeur, sous un soleil splendide. Hélas, les orages de la montagne ont rattrapé les participants le dernier jour. L'AIJC espère renouveler dans les années à venir cette expérience conviviale. ▮

DÉPISTAGE DES CANCERS CHAVILLE SE MOBILISE

Du samedi 17 au samedi 24 septembre prochain se déroulera la semaine de sensibilisation au dépistage organisé des cancers. Mise en place par l'association ADK 92, en partenariat avec la mairie de Chaville, cette semaine sera marquée par plusieurs temps forts.

- **Des sachets à pain publicitaires seront distribués dans les boulangeries chavilloises participant à l'opération, soit environ 10 000 sachets durant la semaine ;**
- **Samedi 24 septembre, ADK 92 tiendra un stand sur le marché pour informer et sensibiliser les Chavillois au dépistage ;**
- **Samedi 24 septembre, à 11 h, en mairie, se tiendra une conférence sur le cancer du sein et le cancer colorectal, animée par le professeur Jacques Rouëssé, président d'ADK 92 ;**
- **Samedi 24 septembre, à 12 h, un lâcher de ballons sera organisé sur le marché.**

En bref

> L'Association Petits Princes recrute des bénévoles

Créée en 1987, l'Association Petits Princes réalise les rêves des enfants et adolescents gravement malades. Parce qu'il y a toujours plus de rêves à réaliser et d'enfants à soutenir, découvrez le plus beau métier du monde : bénévole. Vous organiserez les projets des enfants et les accompagnerez tout au long de leur maladie. Vous êtes disponible deux jours par semaine (dont le mardi), vous habitez Paris et la région parisienne et êtes prêt à vous engager dans la durée, rejoignez-nous !
Envoyez une lettre de motivation par courrier ou par courriel à :
Association Petits Princes
15, rue Sarrette
75014 Paris
Tél. : 01 43 35 49 00.
mail@petitsprinces.com
www.petitsprinces.com

> Club d'échecs Le Petit Roque de Sèvres – Ville-d'Avray

Le club d'échecs reprend ses activités (rencontres amicales, cours, compétitions) **À COMPTER DU 31 AOÛT PROCHAIN AU 5, RUE PIERRE MIDRIN À SÈVRES.**
Heures d'ouvertures du cercle : **LES MERCREDIS, DE 15 H À 18 H ; LES VENDREDIS, DE 21 H À 23 H ; LES SAMEDIS, DE 14 H 30 À 18 H** Cours pour les jeunes : **LE SAMEDI HORS VACANCES SCOLAIRES.**
Rens. : 06 19 70 75 98
ou par courriel guywanner@wanadoo.fr
Plus d'infos sur le site Internet
http://petitroquesva.webs.com

> Bénévole à l'Unicef : pourquoi pas vous ?

Le Comité Départemental des Hauts-de-Seine de l'Unicef recherche des personnes bénévoles motivées par la cause des enfants, pour aider en novembre et décembre prochains à la vente de cartes de vœux et cadeaux, sur les stands dans les centres commerciaux et les Comités d'entreprises du département.
L'Unicef 92 recherche aussi durant toute l'année, des bénévoles capables d'informer les enfants dans les écoles du 92 sur les thèmes de la santé, de l'eau, de l'éducation, de la protection et des droits des enfants.
L'association recherche également des personnes susceptibles de l'aider dans les tâches administratives (compétences informatiques, gestion, secrétariat, communication) au siège du Comité 92 à Levallois-Perret.
Rens. unicef.levallois@unicef.fr
et sur le site Internet www.unicef92.fr

CHARTE ESTHÉTIQUE DES DEVANTURES COMMERCIALES
DONNER UN NOUVEAU VISAGE AUX COMMERCES DE PROXIMITÉ

Présentée par Jean-Pierre Cardin, conseiller municipal délégué au Commerce, et Benoît Houlon, manager du commerce, à l'Association des commerçants et des artisans de Chaville, la Charte esthétique des devantures commerciales est un outil de référence pour la revalorisation du commerce de proximité sur Chaville. Explications.

La Charte esthétique des devantures commerciales vise à instaurer une dynamique nouvelle auprès des professionnels du commerce de proximité chavillois. L'objectif : harmoniser le "paysage commercial" urbain, dans un souci esthétique mais également d'attractivité.
Cet outil s'adresse aux commerçants et aux artisans, désireux d'entreprendre des travaux de modernisation de leur devanture ou de mise aux normes pour l'accessibilité des personnes en situation de handicap.
Cette charte contient des recommandations techniques (dimensions et positions des enseignes, type d'éclairage, hauteur des lettrages) et esthétiques (couleurs et matériaux).
Élaborée en partenariat avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Hauts-de-Seine (CAUE 92) et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris-Hauts-de-Seine (CCIP 92), cet outil de référence a reçu le soutien du Fonds d'intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC).

Travaux : quelle marche à suivre ?

À noter : avant de commencer vos travaux, adressez-vous au service Urbanisme afin d'obtenir les autorisations nécessaires. Les travaux doivent être réalisés par des professionnels déclarés, suivre les préconisations de la charte esthétique, les recommandations de l'architecte conseil et les règles d'urbanisme en vigueur - Plan Local d'Urbanisme et notamment Cahier des Prescriptions Architecturales pour le centre ville. ▮

Rens. : Service commerce et marché au 01 41 15 82 03, ou Direction de l'aménagement urbain au 01 41 15 99 90. Téléchargez la Charte esthétique des devantures commerciales sur www.ville-chaville.fr

ÇA BOUGE SUR LE MARCHÉ

Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville, et Jean-Pierre Cardin, conseiller municipal délégué au Commerce, se sont rendus au marché pour souhaiter à trois anciens commerçants un bon départ vers de nouveaux horizons.

Les primeurs Pierre et Josette Ibar, après 12 ans passés à Chaville, passent le relais à Sahbi Boulila, qui vous donne rendez-vous les mardis, jeudis, samedis et dimanches. Suite au départ en retraite du boucher Jean Louis Basoge, le charcutier-traiteur Sylvain Gilles a repris son emplacement sur le marché. Quant au crémier Gérald Boucher, il se consacre désormais au foie gras et à la volaille fermière, le samedi. Enfin, la volaillère M^me^ Louage, installée sur le marché de Chaville depuis 1999, jouit maintenant d'une retraite bien méritée. ▮

En bref

> La boulangerie Valley change de propriétaire

Les époux Valley ont cédé leur boulangerie à Patricia Ribeiro et Jean-Michel Philippin, qui vous accueilleront dès le 6 septembre. Rebaptisée "La Boulangerie", l'établissement conserve le même personnel. Les nouveaux propriétaires ont agrandi la boulangerie et rénové sa façade.
"La Boulangerie", 910, avenue Roger Salengro. Tél. 01 47 50 40 06.
OUVERTE DU MARDI AU VENDREDI, DE 6 H 45 À 14 H ET DE 15 H 30 À 20 H ; LE SAMEDI, DE 7 H À 14 H ET DE 15 H 30 À 20 H ; LE DIMANCHE, DE 7 H 30 À 14 H ET DE 16 H À 19 H 30.

> Le coiffeur Afro Style étoffe son offre

Après un an d'existence à Chaville, le coiffeur Afro Style vous propose trois nouvelles offres : les perruques sur mesure, le lissage brésilien et la pose de rajouts par un coiffeur ivoirien.
Afro Style, coiffeur afro et onglerie, 965, avenue Roger Salengro. Tél. 01 41 15 59 71 ou 06 89 22 29 44.
OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI DE 10 H À 20 H, SANS RENDEZ-VOUS.

> Erratum

Dans le *Chaville Magazine* n° 91 de juin 2011, il était fait mention de la chasse aux œufs, organisée dans les jardins de l'hôtel de ville, le 27 avril [pages 6-7, ndlr]. L'agence immobilière Century 21 avait offert à cette occasion des centaines de paquets de bonbons aux enfants, naturellement ravis !

NOUVEAU BUREAU DE L'ASSOCIATION DES COMMERÇANTS

L'assemblée générale de l'Association des commerçants et des artisans de Chaville s'est tenue le 28 juin dernier. Présidé par Philippe Guérin, de l'enseigne Photo Guérin, le nouveau bureau se compose de Patricia Geslin, vice-présidente (Alexandre coiffure), de Gilles Violeau, trésorier (boulangerie Au Temps du Levain), de Jean-Charles Beylerian, trésorier adjoint (agence Foncia), de Stéphane Beaudou, secrétaire (Lopama fermetures) et de Paul Boudry, secrétaire-adjoint (Nature et compagnie). ▮

À noter : le siège social de l'association est transféré en mairie, à l'Annexe, à proximité des services Commerce et Vie associative.

L'ACTUALITÉ DU CONSEIL MUNICIPAL

En juin et juillet derniers, l'actualité du Conseil municipal a été particulièrement fournie. Parmi les principaux points abordés lors des séances des 23 juin et 4 juillet : la présentation du compte administratif 2010, la fixation des tarifs des services municipaux, l'élaboration du plan local d'urbanisme et la construction de la nouvelle MJC. En bref.

Présentation du compte administratif 2010

En préambule Annie Ré, maire adjoint déléguée aux Affaires financières, indique que les résultats de l'exercice 2010 font apparaître un excédent de fonctionnement de 2 590 098,86 €. Il est proposé au Conseil municipal d'affecter une partie de cet excédent (1 194 852,22 €) au besoin de financement des investissements et de reporter l'autre partie (soit 1 395 246,64 €) en recette de fonctionnement sur le budget 2011.

Sur l'exercice 2010, le budget de fonctionnement de la commune a été réalisé à hauteur de 23 432 908,61 € en dépenses et de 26 023 007,47 € en recettes, pour 24 927 284 € de crédits inscrits.

Ces écarts s'expliquent essentiellement, en dépenses, par une consommation moindre des crédits des charges à caractère général et des charges de personnel et, en recettes, par une augmentation des droits de mutation (+ 617 341 € par rapport à ce qui était budgété) et un accroissement des dotations, subventions et participations (dont, par exemple, + 178 960,37 € de subventions supplémentaires provenant du département et de la CAF pour la Petite enfance). Concernant les investissements, les dépenses se sont élevées à 18 676 882,87 € et les recettes à 18 051 107,76 €.

Par 25 voix et 7 abstentions, le Conseil municipal arrête les résultats définitifs du compte administratif 2010 de la commune et reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

Fixation des tarifs des services municipaux

Annie Ré indique que la municipalité étudie actuellement la mise en place de nouvelles grilles tarifaires pour les prestations des services municipaux concernés par le dispositif actuel de la Carte famille.

L'objectif de cette démarche est d'offrir une tarification plus équitable, mieux adaptée aux revenus et à la situation familiale des foyers concernés. Afin d'achever les travaux préparatoires nécessaires à la mise en place de cette nouvelle tarification et de mener à bien la phase de concertation, il est proposé au Conseil municipal de maintenir jusqu'au 31 décembre 2011 les tarifs actuels pour la restauration scolaire, les accueils périscolaires et de loisirs et les animations Jeunesse et Sport, et de mettre en place dès la rentrée scolaire de nouveaux tarifs pour les prestations faisant l'objet d'une facturation annuelle (classes de neiges, École des sports et Atelier d'arts plastiques et de gravure). Cette délibération est votée par 26 voix et 7 abstentions.

Élaboration du Plan local d'urbanisme

Après avoir rappelé les différentes étapes de l'élaboration du Plan local d'urbanisme (phase de diagnostic, élaboration du Projet d'aménagement et de développement durable, organisation des réunions publiques de concertation), Christophe Tampon-Lajarriette, maire adjoint délégué à l'Urbanisme, a présenté le projet de Plan local d'urbanisme sur l'ensemble du territoire communal. Après délibération, le Conseil municipal a adopté ce projet par 25 voix pour et 7 contre.

Conformément à l'article R 123-19 du Code de l'urbanisme, le projet de PLU sera soumis à enquête publique. Elle déroulera au cours du dernier trimestre 2011.

Choix du cabinet d'architecture pour la construction de la nouvelle MJC

Suite à la procédure de concours de maîtrise d'œuvre lancée par la Ville, à l'issue de la décision du Conseil municipal du 13 décembre 2010 concernant la reconstruction du bâtiment de la MJC, la Ville a reçu 71 candidatures. Après avis du jury du 25 mars 2011, la Ville a sélectionné cinq équipes qui ont été invitées à remettre un avant-projet sommaire. Après examen, c'est finalement le projet du Cabinet Laraqui Bringer Architecture qui a été retenu par le jury.

Après délibération, le Conseil municipal a attribué, à l'unanimité, le marché de maîtrise d'œuvre relatif à la reconstruction de la MJC à l'équipe représentée par le Cabinet Laraqui Bringer Architecture. Ce projet sera exposé à l'Atrium pendant tout le mois de septembre, dans le cadre de l'exposition des projets d'aménagement du nouveau centre ville. ▮

Retrouvez les comptes rendus des séances du Conseil municipal des 23 juin et 4 juillet sur le site Internet www.ville-chaville.fr (rubrique "Vie municipale").
Vous pouvez y consulter les nouveaux tarifs des services municipaux, ainsi que le dossier sur le Plan local d'urbanisme (rubrique "Qualité de la Ville / Urbanisme").

LES NOCES D'OR DE M. ET Mme FAUGERAS

Le 11 juin dernier, Mireille et René Faugeras ont fêté leurs 50 ans de mariage, lors d'une cérémonie à l'hôtel de ville, en présence de leur famille et amis, et de Jean Levain, conseiller municipal qui avait reçu délégation du maire pour procéder à la cérémonie.

JOYEUX CENTENAIRE, Mme NICOLAÏDES !

18 juin 1911 – 18 juin 2011 : c'est entourée de ses deux enfants, quatre petits-enfants et trois arrière-petits-enfants que Simone Nicolaïdes a fêté son centième anniversaire, en présence d'Armelle Tilly, maire adjoint déléguée aux Personnes âgées et d'Hélène Nablandian, agent d'accompagnement du CCAS.

La cérémonie de commémoration de l'appel du 18 juin 1940

COMMÉMORATIONS

> Hommage aux "Morts pour la France" en Indochine

Le 8 juin dernier, un hommage était rendu au cimetière de Chaville aux "Morts pour la France" en Indochine, en présence de Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville, de François-Marie Pailler, maire adjoint délégué aux Manifestations patriotiques, de Claude Labille, conseiller municipal délégué aux Anciens Combattants, de représentants du comité du Souvenir Français et d'élus de la commune.

> Appel du 18 juin 1940

La cérémonie de commémoration de l'appel du 18 juin 1940 s'est déroulée devant la stèle du Général de Gaulle, samedi 18 juin dernier,en présence de Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville, de François-Marie Pailler, maire adjoint délégué aux Manifestations patriotiques, de Claude Labille, conseiller municipal délégué aux Anciens Combattants, du comité du Souvenir Français et d'élus de la commune.

> Libération de Chaville

Le 25 août dernier, Chaville commémorait le 67e anniversaire de la Libération, en présence de Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville et d'élus de la commune.

État civil Mai-Juin 2011

Naissances

Sophia Akmel, Rayane Atif, Jérémi Bosse, Lou Choulamany, Eloan Daniel, Walid El Achi, Damien Falce, Chloé Gerbault, Clémentine Guignard Marques, Tony Iskandar, Clara Jasmain, Rim Makhzoum, Corentin Martinet, Matthieu Menguy, Rose Moni, Given Munkwenga, Corentin Perset, Kévin Roudaut, Rahela Ulici, Lucas Vitalone, Lilou Waernessyckle, Maïssa Allache, Iris Bocs, Tristan Bonnifait, Salomé Budoc, Soline Canu, Elias Cita, Sergio Damy, Abdul-Malik Diabe, Souleymane Doukouré, Clémence Duverger, Charlie Gouez Auvrard, Milouda Harag, Thibault Hieber, Elisa Hofer, Miya Jager, Nathan Jean-Baptiste, Martin Juays, Anis Mecheri, Nelly Morisseau, Elange Mpoko Lepe, Luna et Leny Renou, Clémence Repinçay, William Sabanovic, Moussa Sissoko

Mariages

Pierre Couture et Neila Masmoudi, Cédric Jarry et Yveline Gougeon, Sébastien Amiotte et Peggy Terrasson, Michel Parise et Karima Lahlou, Guillaume Gibello-Sacco et Marie-Juliette Belloni, Donatien Grimaud et Constance Fages, Frédéric Behm et Corrine Baffoux, Christian Lasson et Nicole Straub, Rodolphe Kaszubiak et Alexandra Wilm, Eder Pereira et Natisia Crisostomo, Marc Soret et Vanessa Alazard, Denis le Bret et Elizabeth Herbreteau, Gérald Pineau et Julie Guitton, François Cobos et Claudine Nguyen, Thierry Daudé et Tatiane Melo da Silva, Alexis Godillot et Manon Jung, Paulo Araujo de Castro et Luisa Martins Pereira Gonçaves, Daniel Lupart et Marie-Christine Lahourcade, Mathieu Malleret et Claire-Marie Lehuédé

Décès

Jacqueline Meunier, Mathea Matteaccioli, France Raynaud, Sophie Kocaoglu, Charlotte Guinchan, Claude Hutasse, Jean-Claude Dormet, Gilbert Lengliné, Francisca Duarte, Suzanne Séclin, Denise le Quillec, Germaine Lefort, Georges Bourgeois, Yvonne Maréchal, Jean Goumarre, Agnès Marchal, Michel Delarue, Micheline Lacan.

Pharmacies de garde

En août
Dimanche 28
Pharmacie Laurier
36, rue de Saint-Cloud à Ville-d'Avray
En septembre
Dimanche 4
Pharmacie Carnot
18, rue Carnot à Chaville
Dimanche 11
Pharmacie du Centre
5, rue Pierre Midrin à Sèvres
Dimanche 18
Pharmacie Montagnier
Centre commercial Ronce
Rue de la Ronce à Ville-d'Avray
Dimanche 25
Pharmacie du parc
29, Grande Rue à Sèvres
Un numéro unique pour connaître les pharmacies de garde : 39 15 (0,15 € la minute)

Urgences

Pompiers : 18 ou 01 45 34 08 71.
Police secours : 17.
Commissariat de police (toute heure) :
4, av. de l'Europe à Sèvres.
Tél. : 01 41 14 09 00.
SAMU : 15 ou 01 47 10 70 10.
SAMU social : 115.
Service de garde kinésithérapie respiratoire : 0 820 820 603.
Ce numéro fonctionne les samedis, dimanches et jours fériés de 9 h à 18 h et les vendredis et veilles de jours fériés de 12 h à 20 h (jusqu'au 15 mars).
Médecins disponibles 7 j/7 de 9 h à 23 h au 0 820 800 880.
Centre hospitalier des 4 Villes :
Standard unique (Saint-Cloud / Sèvres) : 01 77 70 70 70.
- site de Sèvres : 141, Grande Rue à Sèvres. Urgences : 01 77 70 78 78.
- site de Saint-Cloud : 3, place Silly. Urgences : 01 77 70 71 71.
Site Internet : www.ch4v.fr

Centre anti-poison : 01 40 05 48 48.
SOS dentaire : 01 47 78 78 34.
SOS Médecin : 01 47 07 77 77.
SOS Amitié : 01 46 21 31 31.
Urgences vétérinaires 24 h/24 : 08 36 68 99 33.
Taxis chavillois : 01 49 07 07 07.

Ramassage des encombrants

4e vendredi du mois : quartier Rive Droite, avenue Roger Salengro, rue de la Fontaine Henri IV, rue de la Bataille de Stalingrad, Villa Henri IV et Villa Médicis + rue Albert 1er, cours du Général de Gaulle, rue des Blanchisseurs.
3e vendredi du mois : Bas Chaville (coteau Rive gauche), rue de la Passerelle, rue du Gros Chêne, quartier Rive Gauche, parc Fourchon, rue de Jouy (jusqu'à la voie de chemin de fer), pavé de Meudon, rue Pasteur, rue Léon Gambetta
1er lundi du mois : secteur de l'Ursine (sauf 1re partie de la rue de Jouy, pavé de Meudon, rues Pasteur, Léon Gambetta, ruelle de l'Étang, impasse de la Prairie).
Le ramassage des encombrants (et branchages en fagots) a lieu entre 6 h et 18 h. Les objets (vieux meubles, etc.) doivent être déposés sur le trottoir, la veille au soir.

Déchets toxiques

Tous les déchets toxiques (radios, batteries, engrais, peintures, insecticides, tubes néons...) peuvent être déposés au camion devant le marché, le 1er dimanche du mois.
Pour en savoir plus :
Service Déchets/Propreté Grand Paris Seine Ouest (Chaville/Ville-d'Avray).
Tél. : 0 800 10 10 21 (appel gratuit).

Nouvelle déchèterie intercommunale

Depuis le 6 juin, les deux déchèteries mobiles de Chaville sont fermées. Vous pouvez déposer vos encombrants à la déchèterie fixe intercommunale du Syelom (Syndicat mixte des Hauts-de-Seine pour l'élimination des ordures ménagères).
Lieu dit "les Tailles de la Porte Dauphine" Route du Pavé des Gardes, rond point des Bruyères à Meudon.
Ouvert du lundi au samedi, de 9 h à 18 h 30.
Rens. : Syelom au 01 46 17 01 60.

Les permanences en mairie

■ **Accès au droit**
- Permanence d'un **juriste du CIDFF 92 BB (Centre d'information en droit des femmes et des familles)** : le jeudi matin, sur rendez-vous ;
- Permanence d'un **juriste de l'ADAVIP 92 (Association départementale d'aide aux victimes d'infraction pénale)** : le jeudi après-midi, sur rendez-vous ;
- Permanence d'un **conciliateur de justice** (résolution amiable des litiges) : le mercredi matin et le 3e lundi après-midi de chaque mois, sur rendez-vous ;
- Permanence d'un **écrivain public** : le mercredi après-midi, sur rendez-vous ; le vendredi après-midi, au Centre communal d'action sociale, sur rendez-vous ;
- Permanence du **Barreau des Hauts-de-Seine** : les 3e premiers samedis matins du mois, sur rendez-vous ;
- Permanence d'un **notaire** : le 3e jeudi de chaque mois, le matin, sur rendez-vous ;
- Permanence bimensuelle de l'**UFC Que Choisir** (droit et défense des consommateurs) : 1er et 3e samedis du mois, de 10 h à 11 h 30, sans rendez-vous ;
- Permanence mensuelle d'un juriste de l'ADIL 92 (Association départementale d'information sur le logement) : 2e mardi après-midi du mois, sur rendez-vous.

Les prises de rendez-vous se font par téléphone au 01 41 15 47 60.

■ **Pact Arim (Mouvement pour l'Amélioration de l'Habitat)**
Une permanence est assurée le 3e mercredi de chaque mois, de 9 h à 12 h, sans rendez-vous.

■ **Rencontrer vos élus**
- **Jean-Jacques Guillet, votre maire, député des Hauts-de-Seine**, reçoit en mairie sans rendez-vous le 4e jeudi du mois, de 8 h 30 à 10 h 30 (hors vacances scolaires).
- **Un maire adjoint** reçoit également tous les jeudis, sans rendez-vous, de 8 h 30 à 12 h.

Directeur de la publication : Jean-Jacques Guillet / Directeur adjoint de la publication : Patrick Gauchet / Rédacteur en chef : Carol Bücher / Rédactrice en chef adjointe : Stéphanie Riet / Rédaction : Carol Bücher, Stéphane Idoine, Abdon Manckoundia, Anna Paspire, Stéphanie Riet et Sarah Ulff / Photos : Carol Bücher, Philippe Dobrowolska, Anna Paspire, Stéphanie Riet et Sarah Ulff / Conception graphique et artistique : Hermès Communication - Tél. : 0140802240 / Impression : Le Réveil de la Marne (imprimeur certifié Imprim'vert) / Tirage 10 000 ex. Dépôt légal : 3e trimestre 2011. ISNN : 1269-231X. Prochaine publication: octobre 2011. Photo de couverture : © Jérôme SALORT - Fotolia.com / Régie publicitaire : la Ville a mandaté la société CMP afin de prendre en charge la publicité du magazine. Vous pouvez réserver des encarts publicitaires en contactant M. Sébastien Cadilhac au 01 64 62 61 52 ou 06 87 55 08 32. Contact : Pour tous renseignements ou suggestions, contactez le service Communication au 01 41 15 47 40, par fax au 01 41 15 47 15 ou par mail : service_communication@ville-chaville.fr. Mairie de Chaville 1456, avenue Roger Salengro 92370 Chaville.

Groupe Agir ensemble

QUAND LE COUCOU S'ENVOLERA…

Base nautique déserte à Sèvres, île Seguin truffée de tours, ex-Centre Ville chavillois adjugé aux promoteurs, petit commerce dégradé, grande distribution mal ou pas du tout maîtrisée : tous ceux qui s'intéressent à leur environnement s'interrogent sur ces erreurs souvent coûteuses, parfois irréparables.
Les raisons du gâchis sont simples. Il y a bien sûr l'entente cordiale entre le monde de la promotion et celui des grands élus de droite. Ces derniers, mus par leur tropisme électoral, veulent souvent chasser de « leurs » villes les plus faibles revenus. Ils oublient qu'un bon urbanisme doit être équilibré et conforter des liens humains multiples et souvent anciens. Pratiquer l'exclusion tout en déplorant ses conséquences n'est donc pas seulement hypocrite, c'est surtout stupide et à l'arrivée, globalement négatif pour la collectivité.
L'ex-Centre Ville chavillois en est un bon exemple. Tout en essayant de faire croire aux naïfs que la situation financière de la Ville justifiait le bradage de ses emprises foncières de l'intox pure bien sûr- le maire a fait vendre la zone à trois promoteurs. Trois dortoirs résidentiels sont donc venus remplacer un projet dynamique et humain, n'en gardant que le nom. Avec la Franco-Suisse sur le Coteau s'est ainsi formé le quatuor qui domine désormais l'urbanisme chavillois.
Plus évident encore est le cas du PLU. Chaville attendait un document cohérent, appuyé sur l'activité, le partage et la convivialité. C'est le mariage de la carpe et du lapin qui arrive. Si le zonage général rappelle l'ancien POS sauf aux abords des gares, voués au béton, les intentions sont opposées. Davantage de bruit et de densité pour ceux qui gagnent moins, le verrouillage des permis pour les autres une fois les projets de promotion rentables réalisés ou inscrits au PLU. Encore une fois, c'est main basse sur la ville.
Vivent donc les immeubles R + 5 000 à 7 500 euros le m^2, on en manquait tant à Chaville ! Mais surtout pas d'emplois locaux, réservés aux grosses villes de GPSO et bientôt à Vélizy. Chaville, c'est seulement pour dormir ! La suite du film est prévisible : le commerce de proximité confiné à l'avenue R. Salengro et privé du soutien d'un Centre Ville actif périclitera avec le vieux Monoprix, menacé par un magasin neuf du même groupe à 300 m de là. Le logement aidé chassera le logement social en triplant les loyers etc..
Mais pourquoi demander au coucou d'aimer et de soigner son nid ? Il n'en a pas. Alors, quand il s'envolera, il nous faudra réparer l'ouvrage, pour que vive Chaville.

Jean Levain, Catherine Griveau, Jacques Rivier, Nelly Florent, Thierry Besançon.
Mail : agirpourchaville@gmail.com ; Site internet : www.agirpourchaville.fr

Groupe Parti socialiste

TOUT SAVOIR SUR LES PRIMAIRES DU PARTI SOCIALISTE

De quoi s'agit-il ?
Le Parti Socialiste, associé à d'autres partis de gauche, organise dans toute la France et à Chaville les Primaires citoyennes pour élire le/la candidat-e qu'il présentera lors de l'élection présidentielle de 2012. Chacun de vous peut voter lors de ces primaires, sous certaines conditions.
Les Primaires, c'est quand ?
Les Primaires auront lieu à l'automne, les dimanches 9 et 16 octobre 2011.
Qui peut voter ?
Tous les citoyens français inscrits sur les listes électorales avant le 31 décembre 2010, acceptant de signer une déclaration sur l'honneur d'adhésion aux valeurs de la gauche. Il leur sera demandé de verser 1 euro minimum.
Tous les mineurs qui auront 18 ans au moment de la présidentielle, ainsi que les mineurs membres du PS ou du Mouvement des Jeunes Socialistes (MJS) et les citoyens étrangers membres du PS ou du MJS pourront également voter s'ils se sont inscrits avant le 13 juillet sur le site des primaires citoyennes.
Où voter ?
À Chaville, le lieu sera communiqué à la rentrée.
Comment rester informé sur les Primaires ?
Sur le site lesprimairescitoyennes.fr, vous pourrez trouver tous les détails qui vous permettront de voter en octobre. Vous pourrez laisser vos coordonnées pour recevoir régulièrement des informations.
Les votants seront-ils fichés ?
Contrairement à ce que la droite cherche à insinuer, le PS s'engage à détruire, en présence d'huissiers, le fichier des listes électorales où apparaissent le nom des votants. Le PS en suivant les recommandations de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) est en conformité avec la loi. Comme l'ont souligné, en ne s'opposant pas aux primaires citoyennes, la Commission nationale des comptes de campagne et de financement des partis politiques (CNCCFP), le Conseil Constitutionnel et le ministère de l'Intérieur.
Pour la première fois, grâce aux Primaires citoyennes c'est vous qui choisirez le candidat du changement en 2012 !
Restons en contact
• Site des primaires citoyennes
http://www.lesprimairescitoyennes.fr/
• Les primaires à Chaville
http://chaville.parti-socialiste.fr
• Pour recevoir toutes les actualités sur les primaires à Chaville, inscrivez-vous à l'adresse suivante : primaires.chaville@gmail.com

Jocelyne Quoniam, Yannick Avelino.
Tel : 01 47 50 50 96 (Parti Socialiste-Section de Chaville-BP 20)
Mail : ps.chaville@laposte.net ; Site internet : http://chaville.parti-socialiste.fr

Conformément au règlement intérieur du Conseil municipal et à l'article L.2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales, un espace est réservé à l'expression des conseillers municipaux dans le bulletin d'information municipale diffusé par la Commune. Ce droit s'exerce pour tous les groupes constitués officiellement et pour les élus ne pouvant constituer un groupe mais ayant conduit une liste présente au deuxième tour des dernières élections municipales. Les modalités de ce droit d'expression s'expriment de la façon suivante : l'espace réservé à l'expression de ces élus est ouvert dans chaque numéro du bulletin d'information ; l'espace est

Chaville Démocrate

C'EST LA RENTRÉE POUR TOUS

Après le calme de l'été notre ville retrouve pour la rentrée son animation habituelle.
Pour ceux qui ont eu la chance de partir, espérons qu'ils ont pu profiter de vacances reposantes, agréables et qu'ils ont été heureux de retrouver, à leur retour, leurs collègues de travail ou leurs camarades de classe pour les plus jeunes.
Ceux qui n'ont pas pu partir pour cause de chômage ou de perte d'emploi, et pas question pour eux de penser vacances ou loisirs, ont pu profiter, nous le souhaitons des actions mises en place par la municipalité durant les mois de Juillet et Août, notamment de la piscine au stade Marcel Bec.
Le premier semestre de cette année 2011 a été, décisif pour l'image de notre ville, riche en réflexions, et en décisions concernant l'aménagement de la ZAC Centre Ville.
Nous avons conscience que les décisions prises aussi bien pour les trois projets du Centre Ville que le projet de la Maison des Jeunes et de la Culture impacteront, la vie, l'animation de notre ville pour plusieurs décennies. C'est pour cela que nous y avons apporté toute l'attention et tout le sérieux que cela requiert. Dans nos réflexions et nos prises de décisions nous avons toujours eu à l'esprit que nous n'avions pas droit à l'erreur dans ce genre d'engagement, pour notre ville, et pour la satisfaction des Chavillois.
À Chaville la rentrée est aussi synonyme de forum des associations
Nous avons la chance d'avoir, avec quelques deux cent associations, un vaste choix que ce soit en matière d'art, de culture, de loisirs ou de sports.
De nombreux Chavillois fréquentent ce forum, C'est un moment privilégié qui permet aux bénévoles de se rencontrer et d'échanger et qui permet à nos concitoyens de trouver une réponse à leur souhait ou leur désir, en espérant que la conjoncture n'ai pas fait ressentir à certains un sentiment de frustration en ne pouvant pas ou plus pratiquer une activité qui leur est chère.
Le mois de septembre sera celui les élections sénatoriales. Moins médiatisées que les élections, présidentielles, législatives ou municipales, elles font partie de la vie politique de notre pays, et nous, élus, y participons.
Bonne rentrée à toutes et à tous.

Hubert Panissal
Chaville Démocrate
http://ww.chaville-democrate.fr

Union pour Chaville

PARACHEVONS TOUS ENSEMBLE NOTRE « PROJET DE VILLE »

Le projet du nouveau « Plan Local d'Urbanisme » (PLU) de Chaville sera présenté lors d'une exposition, en octobre prochain, en mairie. En parallèle il fera l'objet d'une enquête publique confiée à un commissaire enquêteur indépendant. Cette nouvelle étape du processus d'élaboration du PLU est essentielle. Il s'agit de définir des orientations stratégiques d'organisation et d'évolution de notre environnement urbain pour les 15 ans qui viennent ! Nous espérons donc que vous serez, une nouvelle fois, nombreux à apporter votre contribution à cette vaste enquête publique.

L'élaboration d'un PLU est un processus lourd, et très encadré par la loi. A chaque étape (diagnostic, projet de PADD, projet de règlement et de zonage) différentes instances ont été appelées à se prononcer sur l'avancement des travaux : le « comité technique », formé du cabinet d'urbanisme et des services municipaux qui conduisent les études ; le « comité de pilotage », élu en Conseil municipal à la proportionnelle des groupes politiques ; la « réunion des personnes publiques associées » regroupant la préfecture, les chambres consulaires, l'architecte des Bâtiments de France, mais aussi les associations agrées - chez nous « Chaville environnement » et « Environnement 92 » - et les élus des communes limitrophes.

Le projet du nouveau PLU de Chaville est donc le fruit d'un processus long et minutieux qui a duré presque deux ans, demandé pas moins de 37 réunions représentant quelques 120 heures de concertation qui ont mobilisé aussi bien les élus, les associations, les institutions que la population chavilloise. Au moment où ce travail arrive à son terme, nous tenons à remercier tous ceux qui s'y sont associés, témoignant ainsi de leur attachement et de l'intérêt qu'ils ont pour l'avenir de Chaville.

À l'issue de l'enquête publique le Commissaire enquêteur fera la synthèse qui sera débattue en Conseil municipal début 2012. Il appartiendra alors au Préfet des Hauts-de-Seine d'approuver le fruit de ce travail collectif.

Hélène Prouteau, présidente du groupe Union pour Chaville
et les membres du groupe UPC au Conseil municipal
www.chaville.org

spécialement dédié à ces élus ; l'espace et la mise en page sont identiques pour chaque groupe politique ou conseiller répondant aux critères ci-dessus : il représente 2 000 signes et espaces ; le texte doit être signé par le président du groupe ou un membre du groupe désigné par celui-ci ; le contenu du texte ne doit pas porter atteinte aux personnes, aux bonnes mœurs, etc. ; le Maire, en qualité de directeur de la publication, peut demander l'annulation, la correction, la réduction d'un texte émis par un groupe ; aucune image ou photographie n'est admise ; la Municipalité peut se réserver un droit de réponse.

AGENDA

N° 92
SEPTEMBRE 2011

En septembre

DU MARDI 30 AOÛT AU VENDREDI 30 SEPTEMBRE
Exposition "Le nouveau visage de votre centre ville" → Atrium

JEUDI 1er DE 10 H À 20 H
Réouverture de la MJC et inscriptions aux activités → MJC de la Vallée

JEUDI 1er DE 14 H À 16 H
Atelier web : nouvelle formule → Bibliothèque

SAMEDI 3
Portes ouvertes de la ludothèque Pré Lude → MJC de la Vallée

LUNDI 5
Rentrée scolaire → Écoles de Chaville

SAMEDI 10 DE 10 H À 19 H
Forum des associations → Parvis de l'Atrium et dans la contre-allée

SAMEDI 10 DE 10 H À 18 H
Ouverture de la billetterie de l'Atrium et du Forum des savoirs → Atrium

SAMEDI 10 DE 10 H 30 À 12 H
Matinée d'accueil des nouveaux Chavillois → Hôtel de ville

MERCREDI 14 À 18 H
Inauguration du groupe scolaire → 5, rue de la Bataille de Stalingrad

DU SAMEDI 17 AU SAMEDI 24
Semaine de sensibilisation au dépistage des cancers → Chaville

DU SAMEDI 17 AU DIMANCHE 25
Les Amis des Arts de Chaville : Salon des Amateurs → Atrium

DIMANCHE 18 DE 9 H À 12 H 30
La Bibliothèque au marché → Marché de Chaville

LUNDI 19
Reprise des cours au Conservatoire → Atrium

MARDI 20 À 20 H 30
Cercle de lecture "Le lézard lisant" → Atrium

SAMEDI 24
Portes ouvertes des Musiques actuelles → MJC de la Vallée

DIMANCHE 25 DE 9 H À 13 H
Opération "Solidarité Japon" → Marché de Chaville

DIMANCHE 25 À 10 H
Marche Chaville-Versailles → Stade Jean Jaurès

DIMANCHE 25 À 15 H
Jeu intergénérationnel : "PictuRally" → Hôtel de ville

JEUDI 29 À 18 H 15
Chaville en livres : réunion d'information → Bibliothèque
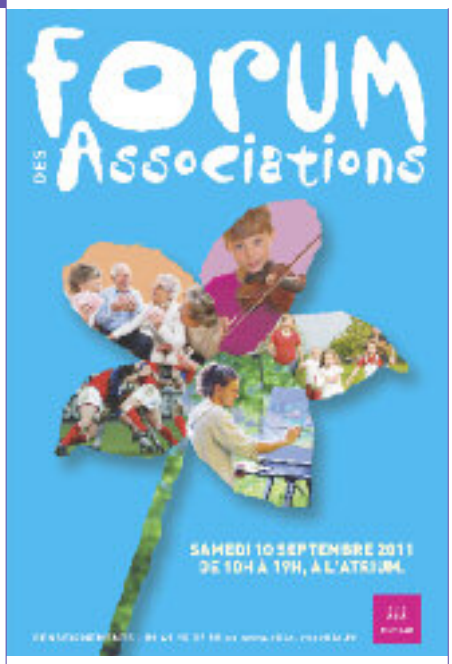
JEUDI 29 À 20 H
Conférence inaugurale du Forum des savoirs : Jean-Noël Jeanneney → Atrium